BMCE BANK OF AFRICA

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE BMCE BANK EN NORMES IAS/IFRS ET NOTES ANNEXES

31 décembre 2016

BMCE BANK
Adresse : 140 Avenue Hassan II, Casablanca
BP 20 039 Casa Principale
Tél : 05 22 20 04 92 / 96
Fax : 05 22 20 05 12
Capital : 1 794 633 900 dirhams
Swift : bmce ma mc
Télex : 21.931 - 24.004
Registre de Commerce : casa 27.129
CCP : Rabat 1030
CNSS : 10.2808.5
Numéro Identification Fiscale : 01085112
Patente : 35502790

GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT GROUPE - COMMUNICATION FINANCIÈRE
Tél : 05 22 49 80 03 / 05 22 49 80 04
Fax : 05 22 26 49 65
E-mail : relationsinvestisseurs@bmcebank.co.ma

PORTAIL BMCE BANK : www.bmcebank.ma

SITE DU COMMERCE INTERNATIONAL : www.bmcetrade.com

PORTAIL BMCE CAPITAL : www.bmcecapital.com

Créée en 1959 et privatisée en 1995, BMCE Bank Of Africa est une banque universelle qui offre une palette de produits et services diversifiés à travers un réseau national de près de 723 agences. BMCE Bank Of Africa, troisième banque au Maroc en termes de parts de marché dépôts et crédits, est présente aujourd'hui dans une trentaine de pays en Afrique subsaharienne, en Europe et en Asie.

Les activités du Groupe BMCE Bank Of Africa s'articulent principalement autour des activités de banque commerciale, des services financiers spécialisés, des activités de gestion d'actifs et autres activités de banque d'affaires de même que sur les activités à l'international.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa au Maroc

Les activités du Groupe BMCE Bank Of Africa au Maroc intègrent :

- La Banque des Particuliers & Professionnels qui reunit un pool de compétences Marketing, spécialisé par marché - particuliers, professionnels, clientèle privée, migrants.

- La Banque de l'Entreprise qui fédère les PME et les Grandes Entreprises

Il est à préciser que BMCE Bank Of Africa s'est engagée dans un programme de régionalisation visant le rapprochement du centre de décision du client et l'amélioration de l'efficacité commerciale de la Banque. Ainsi, le réseau de distribution de la Banque est désormais organisé par région, fédérant deux filières, à savoir les Particuliers/Professionnels et les Entreprises et disposant d'une large autonomie.

- La Banque d'Affaires, BMCE Capital, est organisée en plusieurs lignes métiers intégrées, à savoir la gestion d'actifs et de patrimoine, l'intermédiation boursière, les activités de marché ainsi que le conseil et l'ingénierie financière.

- Les Filiales Financières Spécialisées dans le but de promouvoir les synergies commerciales et fonctionnelles intra-groupe, les produits desdites filiales ayant vocation à être, pour l'essentiel, commercialisés à travers le Réseau : le crédit à la consommation, le leasing, la bancassurance, le factoring, la location longue durée. Une filiale en charge du recouvrement, RM Experts, a été instituée en 2010.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa à l'international

La dimension internationale du Groupe BMCE Bank Of Africa trouve son origine dans la vocation historique tournée vers le commerce extérieur. La Banque s'est très tôt ouverte sur le marché international avec une présence renforcée en Europe. En effet, elle a été la première banque marocaine à ouvrir une Agence à Paris en 1972. Les activités européennes du Groupe sont dirigées par BMCE Bank International Holding (B.I.H) à Londres, Paris et Madrid, constituant la plate-forme du Groupe en Europe au service des investissements en Afrique.

En outre, la Banque dispose d'une vingtaine de bureaux de représentation dédiés notamment à l'activité des Marocains Résidant à l'Etranger. A cet effet, la Banque a créé BMCE Euroservices, une entité en charge de cette activité en synergie avec le Réseau Maroc et ce dans le cadre de la réorganisation de la plateforme Europe.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa s'est également orienté vers le marché Africain dès la fin des années 80, suite à la contribution au redressement de la Banque de Développement du Mali, la première banque du pays, détenue à hauteur de 32,4%.

Pareillement, au Congo Brazzaville, le Groupe BMCE Bank Of Africa a pris, en 2003, une participation de 37% dans La Congolaise de Banque qu'elle a restructurée et positionnée en leader incontesté dans son secteur.

Le développement du Groupe BMCE Bank Of Africa s'est accéléré en 2008, suite à l'acquisition d'une participation de 35% dans le capital du Groupe Bank of Africa présent dans une quinzaine de pays. Cette participation est ramenée aujourd'hui à près de 72.85% du Groupe bancaire panafricain.

Sommaire

I. BILAN CONSOLIDE, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES 5

1.1. Bilan consolidé 5
1.2. Compte de résultat consolidé 6
1.3. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres 6
1.4. Variation des capitaux propres 7
1.5. Tableaux des flux de trésorerie au 31 décembre 2016 8
1.6. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe 9

II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2016 17

2.1. Marge d'intérêts 17
2.2. Commissions nettes 17
2.3. Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat 18
2.4. Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente 18
2.5. Produits et charges des autres activités 18
2.6. Coût du risque 19
2.7. Gains et pertes nets sur les autres actifs 19
2.8. Impôt sur les bénéfices 20
2.9. Charges générales d'exploitation 20

III. INFORMATIONS SECTORIELLES 21

3.1. Résultat par secteur opérationnel 21
3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel 21
3.3. Informations par secteur géographique 22

V. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016 23

4.1. Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux 23
4.2. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat 23
4.3. Actifs financiers disponible à la vente 24
4.4. Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit 24
4.5. Prêts, créances et dettes sur la clientèle 25
4.6. Dettes representées par un titre et dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie 26
4.7. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance 26
4.8. Impots courants et différés 26
4.9. Comptes de régularisation, actifs et passifs divers 27
4.10. Participations dans les sociétés mises en équivalence 27
4.11. Immobilisations de placement et d'exploitation 28
4.12. Ecarts d'acquisition 28
4.13. Provision pour risques et charges 30
4.14. Transferts d'actifs financiers 30
4.15. Juste valeur 30

V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE 33

5.1. Engagements de financement 33
5.2. Engagements de garantie 33

VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL 34

6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation 34
6.2. Synthèse des provisions et description des regimes existants 34

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 35

7.1. Evolution du capital et résultat par action 35
7.2. Périmètre de consolidation 35
7.3. Rémuneration et avantages accordés aux principaux dirigeants 35
7.4. Relations avec les autres parties liées 35
7.5. Contrats de location 36

VIII. NOTE SUR LES RISQUES 36

8.1. Dispositif de gestion des risques 36
8.2. Risque de crédit 37
8.3. Dispositif de notation 38
8.5. Dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit 39
8.6. Descriptif du dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt 44
8.7. Risque de marché 47
8.8. Risque operationnel 49

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

KPMG

11, Avenue Bir Kacem
Souissi - Rabat

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE

PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de la période du 1er janvier au 31 décembre 2016. Cette situatian provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 23.582.687, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 2.834.827.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCE Bank arrêtés au 31 décembre 2016, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 27 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International
47, Rue Ben Abdellah - Casablanca
Tél : 05 22 54 49 00 - Fax: 05 22 29 66 70

Rachid BOUMEHRAZ
Associé

KPMG

11, Avenue Bir Kacem, Souissi - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (à 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11

Jamal SAAD EL IDRISSI
Associé

I. BILAN CONSOLIDE, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES

1.1. BILAN CONSOLIDE

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2016 ont été approuvés par le conseil d'administration tenu en date du 27 mars 2017.

ACTIF IFRS	NOTES	déc-16	déc-15
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4.1	12 155 637	10 403 090
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	38 890 923	25 760 228
Instruments dérivés de couverture		2 938	7 207
Actifs financiers disponibles à la vente	4.3	8 317 725	6 846 572
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	21 221 229	20 971 036
Prêts et créances sur la clientèle	4.5	179 774 222	173 279 696
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	4.7	25 136 170	24 559 458
Actifs d'impôt exigible	4.8	414 191	63 550
Actifs d'impôt différé	4.8	521 548	473 814
Comptes de régularisation et autres actifs	4.9	6 440 776	5 364 187
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	4.10	631 268	585 787
Immeubles de placement	4.11	3 746 146	3 035 131
Immobilisations corporelles	4.11	6 988 825	6 516 029
Immobilisations incorporelles	4.11	828 970	703 525
Ecarts d'acquisition	4.12	852 310	852 310
TOTAL ACTIF IFRS		**305 922 878**	**279 421 620**

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS	NOTES	déc-16	déc-15
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	2 098 276	2 046 594
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	49 708 268	51 176 027
Dettes envers la clientèle	4.5	190 050 335	178 255 021
Titres de créance émis	4.6	13 186 303	8 967 697
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	4.8	641 287	131 027
Passifs d'impôt différé	4.8	1 198 242	1 130 452
Comptes de régularisation et autres passifs	4.9	14 278 900	6 315 040
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	4.13	685 204	650 913
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	4.6	10 493 376	8 639 297
TOTAL DETTES		**282 340 191**	**257 312 068**
Capital et réserves liées		13 299 090	12 899 418
Réserves consolidées		-	-
- Part du Groupe		2 934 250	2 101 501
- Part des minoritaires		4 520 991	4 381 320
Gains ou pertes latents ou différés, part du Groupe		-9 794	65 587
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires		3 323	6 996
Résultat net de l'exercice		**-**	-
- Part du Groupe		2 036 186	1 955 535
- Part des minoritaires		798 641	699 195
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		**23 582 687**	**22 109 552**
TOTAL PASSIF IFRS		**305 922 878**	**279 421 620**

(en milliers de DH)

1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	NOTES	déc-16	déc-15
Intérêts et produits assimilés		14 505 242	13 502 956
Intérêts et charges assimilés		-5 259 644	-4 962 142
MARGE D' INTERÊTS	**2.1**	**9 245 598**	**8 540 814**
Commissions perçues		2 572 675	2 290 577
Commissions servies		-455 730	-339 423
MARGE SUR COMMISSIONS	**2.2**	**2 116 945**	**1 951 154**
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	982 990	441 412
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	229 923	211 536
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE		**1 212 913**	**652 948**
Produits des autres activités	2.5	884 515	1 044 522
Charges des autres activités	2.5	-469 956	-372 633
PRODUIT NET BANCAIRE		**12 990 015**	**11 816 805**
Charges générales d'exploitation	2,9	-6 678 453	-6 261 222
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2,9	-696 947	-672 006
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		**5 614 615**	**4 883 577**
Coût du risque	2.6	-1 616 531	-1 439 956
RESULTAT D'EXPLOITATION		**3 998 084**	**3 443 621**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		103 652	97 733
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	-111 741	74 609
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-31 514	
RESULTAT AVANT IMPÔTS		**3 958 481**	**3 615 963**
Impôts sur les bénéfices	2.8	-1 123 654	-961 233
RESULTAT NET		**2 834 827**	**2 654 730**
Résultat hors groupe		798 641	699 195
RESULTAT NET PART DU GROUPE		**2 036 186**	**1 955 535**
Résultat par Action (EN MAD)		11,35	10,90
Résultat dilué par Action (EN MAD)		11,35	10,90

(en milliers de DH)

1.3. ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	déc-16	déc-15
Résultat net	**2 834 827**	**2 654 730**
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	-79 054	-68 049
Écarts de conversion	-4 909	-1 354
Actifs financiers diposnibles à la vente	-74 145	-66 695
Ecarts de réévaluation	***-74 145***	***-66 695***
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	0	0
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis	0	0
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**-79 054**	**-68 049**
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 755 773	2 586 681
Part du groupe	1 960 805	1 871 688
Part des intérêts minoritaires	794 968	714 993

(en milliers de DH)

1.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2014 corrigés	**1 794 634**	**10 693 747**	**0**	**3 425 707**	**149 436**	**16 063 524**	**4 739 627**	**20 803 152**
Changement de méthodes comptables						0		0
Capitaux propres clôture 31.12.2014corrigés	**1 794 634**	**10 693 747**	**0**	**3 425 707**	**149 436**	**16 063 524**	**4 739 627**	**20 803 152**
Opérations sur capital		411 037		-411 037		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-788 651		-788 651	-452 274	-1 240 925
Résultat de l'exercice				**1 955 535**		**1 955 535**	**699 195**	**2 654 730**
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					-82 495	-82 495	15 799	-66 696
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)					-1 354	-1 354		-1 354
Avantages au personnel						0		0
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				**0**	**-83 849**	**-83 849**	**15 799**	**-68 050**
Variation de périmètre				-68 567		-68 567	83 181	14 614
Divers				-55 951		-55 951	1 983	-53 968
Capitaux propres clôture 31.12.2015 corrigés	1 794 634	11 104 784	0	4 057 036	65 587	17 022 041	5 087 511	22 109 552
Changement de méthodes comptables						0		0
Capitaux propres clôture 31.12.2015	**1 794 634**	**11 104 784**	**0**	**4 057 036**	**65 587**	**17 022 041**	**5 087 511**	**22 109 552**
Opérations sur capital		399 672		-399 672		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-947 308		-947 308	-455 689	-1 402 997
Résultat de l'exercice				**2 036 186**		**2 036 186**	**798 641**	**2 834 827**
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					-70 472	-70 472	-3 673	-74 145
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)					-4 909	-4 909		-4 909
IAS 19 R						**0**		**0**
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)					-75 381	-75 381	-3 673	-79 054
Variation de périmètre				94 400		94 400	-68 140	26 260
Divers				129 794		129 794	-35 695	94 099
Capitaux propres clôture 31.12.2016	**1 794 634**	**11 504 456**	**0**	**4 970 436**	**-9 794**	**18 259 732**	**5 322 955**	**23 582 687**

(en milliers de DH)

1.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2016

1.5.1. Tableau des flux de trésorerie

	Note	déc-16	déc-15
Résultat avant impôts		**3 958 481**	**3 615 961**
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2,9	696 947	672 212
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		31 514	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		-39 470	46 758
+/- Dotations nettes aux provisions	2,6	1 633 772	952 970
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4.10	-103 652	-97 733
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		-1 061 663	-822 557
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		-	-
+/- Autres mouvements		-541 722	-165 751
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements		**615 726**	**585 900**
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		59 915	6 870 435
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		-1 497 240	-355 618
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		-3 358 590	-3 575 435
Dont Flux liés aux autres opérations affectant les titres de transaction		-2 216 271	-2 235 371
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		701 528	-1 992 029
Dont Flux liés aux autres opérations affectant les dettes sur titres Empruntés		701 528	-1 884 371
- Impôts versés		**-560 317**	**-581 529**
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles		**-4 654 704**	**365 824**
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		-80 497	4 567 685
+/- Flux liés aux Actifs Financiers Disponible à la Vente		-1 425 337	-2 474 166
+/- Flux liés aux immeubles de placement	4,11	-728 257	-2 211 410
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	**4,11**	**-1 003 781**	**-1 361 288**
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-3 157 375	-6 046 864
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		-1 088 198	-667 738
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		**6 291 591**	**-2 947 262**
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		**5 203 393**	**-3 615 000**
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		**-233 206**	**-164 613**
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**1 732 315**	**-5 258 792**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		5 956 947	11 215 740
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4,1	10 403 196	9 966 853
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		-4 446 249	1 248 887
Dont Prêt et Emprunt de trésorerie JJ		-2 877 349	489 872
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		**7 689 262**	**5 956 947**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4,1	12 155 637	10 403 196
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		-4 466 375	-4 446 249
Dont Prêt et Emprunt de trésorerie JJ		-1 153 270	-2 877 349
Variation de la trésorerie nette		**1 732 315**	**-5 258 792**

(en milliers de DH)

	Note	déc-16	déc-15
Dividendes reçus	2,4	240 014	218 305
Dividendes versés	1,5	-1 402 997	-1 240 925
Intérêts perçus		12 532 242	12 290 029
Intérêts payés		-3 771 219	-3 366 255

(en milliers de DH)

1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.6.1. Normes comptables applicables :

Le Groupe BMCE Bank Of Africa a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank Of Africa sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

1.6.2. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 31 décembre 2016, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank Of Africa sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels indentifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparait un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

Au 31 décembre 2016, le groupe a effectué des tests de dépréciation pour s'assurer que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie est toujours inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de

vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.
- La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

1.6.3. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur , qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en trois catégories.

Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

Cette catégorie regroupe les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur en date de clôture et portés au bilan dans la rubrique « actifs ou passifs à la juste valeur par résultat ». Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.

Un instrument est désigné à la juste valeur par résultat uniquement quand ces conditions sont respectées :

- La désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui surviendrait s'il en était autrement
- Un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux est géré, et sa performance évaluée, sur la base de la juste valeur conformément à une stratégie documentée de gestion de risques ou d'investissement.
- Les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte (voir appendice A, paragraphes AG30 et AG33);

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat sont comptabilisés dans le bilan à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sur les actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur sont comptabilisées en pertes ou gains dans le compte de résultat.

Les intérêts sont comptabilisés dans les produits d'intérêts et charges d'intérêts tandis que les dividendes sont comptabilisés dans les autres produits d'exploitation quand le droit au paiement est établi.

Il est à signaler que le Groupe n'a pas désigné dès l'origine des actifs et passifs financiers non dérivés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat conformément à l'option offerte par l'IAS 39.

En 2013, la banque a émis un emprunt à l'international de 300 millions de dollars à taux fixe. Cet emprunt est couvert par un swap de même caractéristiques que ceux de l'emprunt (un taux fixe contre un taux variable). Cette opération est qualifiée de couverture de juste valeur. L'emprunt et le swap sont ainsi valorisés à la juste valeur par résultat.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, et assortis d'une maturité fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, de dépréciations en cas de défaillance de l'émetteur. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend

les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, dépréciations sur engagements de financement et de garantie

A chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur valeur ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable.

Le groupe apprécie en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent individuellement, pour des actifs individuellement significatifs, de même que individuellement ou collectivement, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs.

Si le Groupe détermine qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, il inclut cet actif dans un Groupe d'actifs financiers représentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- L'existence d'impayés ;
- La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;
- Les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...).

Le Groupe répartit le portefeuille des créances douteuses comme suit :

Créances individuellement significatives : Revue individuelle de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps. La dépréciation en IFRS correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus actualisés

Les créances non individuellement significatives : La population non couverte de manière individuelle fait l'objet d'une segmentation en classes homogènes de risque et fait l'objet d'un traitement suivant un modèle statistique, fondé sur des données historiques, des flux de recouvrement par année de déclassement approprié à chaque classe homogène des risques.

Les contreparties ne représentant pas des indicateurs de dépréciation

Ces créances font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint

collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou du Pôle Risques Groupe peut conduire le Groupe à constater des dépréciations collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels, le Groupe établit dans ce sens des watch lists qui représentent la liste des comptes à risque.

Les dotations et reprises des dépréciations de valeur des actifs sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération comptable des créances dépréciées et est enregistrée en intérêts et produits assimilés au compte de résultat.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « Actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés d'instruments de capitaux propres, sont dépréciés par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

Le Groupe a défini deux critères de dépréciation non cumulatifs pour les instruments de capitaux propres inscrits au niveau des actifs financiers disponibles à la vente, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 40% de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur la baisse durable à travers l'observation d'une moins-value latente sur une année.

Pour les instruments cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les instruments non cotés sur la base de la valeur de modèle.

Pour les instruments de capitaux propres non cotés, les critères de dépréciation retenus se déclinent comme suit :

- La probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière du titre
- La disparition d'un marché actif pour cet actif financier, à la suite de difficultés financières des données observables indiquant une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimés provenant d'un groupe d'actifs financiers depuis la comptabilisation initiale de ces actifs, bien que la diminution ne puisse pas encore être rattachée à chaque actif financier du groupe.

La dépréciation des instruments de capitaux propres est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Pour les instruments de dettes, la dépréciation se fait de la même manière que les prêts et créances, soit une dépréciation sur base individuelle en cas d'indices de dépréciation durable et sur base collective en l'absence d'indices de dépréciation.

Compte tenu de la nature du portefeuille, le Groupe n'est pas concerné par la dépréciation des instruments de dette.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BMCE BANK et BANK OF AFRICA ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BMCE BANK SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2016, le Groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat».

h. Evaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers disponibles à la vente »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

l. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.6.4. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe BMCE Bank Of Africa, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe BMCE Bank Of Africa.

Matrice de décomposition retenue par BMCE BANK

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le Groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.6.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et« Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

1.6.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 31 décembre 2016 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.6.7. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.6.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'Administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de

performance relative de l'action BMCE BANK sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.6.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Trois critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- Obligation actuelle envers un tiers.

- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.

- Fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.6.10. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

1.6.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.6.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations (individuelles et collectives) opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;

- Les provisions pour les avantages au personnel ;

- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2016

2.1. MARGE D'INTERETS

Le poste « Marge d'intérêts » comprend les produits (charges) d'intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négoce (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), aux actifs disponibles à la vente et aux actifs détenus jusqu'à l'échéance.

	déc-16			déc-15		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	**10 346 197**	**3 163 407**	**7 182 790**	**9 885 496**	**3 089 650**	**6 795 846**
Comptes et prêts/emprunts	9 688 738	3 062 214	6 626 524	9 361 634	2 973 026	6 388 608
Opérations de pensions		101 193	-101 193		116 624	-116 624
Opérations de location-financement	657 459		657 459	523 862		523 862
Opérations interbancaires	**825 329**	**1 292 729**	**-467 400**	**887 565**	**916 517**	**-28 952**
Comptes et prêts/emprunts	606 763	1 172 157	-565 394	623 683	877 403	-253 720
Opérations de pensions	218 566	120 572	97 994	263 882	39 114	224 768
Emprunts émis par le Groupe	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Instruments de couverture de résultats futurs	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Portefeuille de transactions	**1 908 668**	**803 508**	**1 105 160**	**1 341 654**	**955 975**	**385 679**
Titres à revenu fixe	1 908 668	463 711	1 444 957	1 341 654	623 022	718 632
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	339 797	-339 797	0	332 953	-332 953
Actifs disponibles à la vente			**0**			**0**
Actifs détenus jusqu'à échéance	**1 425 048**		**1 425 048**	**1 388 241**		**1 388 241**
TOTAL	**14 505 242**	**5 259 644**	**9 245 598**	**13 502 956**	**4 962 142**	**8 540 814**

(En milliers de DH)

Au 31 décembre 2016, la marge d'intérêts a connu une hausse de 8.3 % par rapport au 31 décembre 2015 et s'élève à 9 245 millions de dirhams. Cette variation est dûes essentiellement à la hausse des produits lies au portefeuille de transactions qui s'élèvent à 1 909 millions de dirhams au 31 décembre 2016 contre 1 342 millions de dirhams au 31 décembre 2015.

2.2. COMMISSIONS NETTES

	déc-16			déc-15		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	**1 900 141**	**242 909**	**1 657 232**	**1 575 303**	**164 300**	**1 411 003**
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	1 336 588		1 336 588	1 125 822		1 125 822
sur titres	267 138	112 548	154 590	196 168	97 622	98 546
de change	296 415	130 361	166 054	253 313	66 678	186 635
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	**672 534**	**212 821**	**459 713**	**715 274**	**175 123**	**540 151**
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	365 244	55 540	309 704	361 150	49 371	311 779
Assurance			-			-
Autres	307 290	157 281	150 009	354 124	125 752	228 372
Produits nets de commissions	**2 572 675**	**455 730**	**2 116 945**	**2 290 577**	**339 423**	**1 951 154**

(En milliers de DH)

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négoce.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable.

	déc-16			déc-15		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	976 350		976 350	466 807		466 807
Instruments financiers dérivés	6 746	-106	6 640	-27 077	1 682	-25 395
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	**983 096**	**-106**	**982 990**	**439 730**	**1 682**	**441 412**

(En milliers de DH)

Au 31 décembre 2016, les gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat ont cru de 123 % par rapport au 31 décembre 2015.

Cette performance résulte principalement de la croissance du rendement des titres à revenu fixe et variable passant de 467 millions de dirhams en 2015 à 976 millions de dirhams en 2016.

2.4. GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

Ce poste comprend notamment :

- les dividendes et autres revenus provenant des actions et autres titres à revenu variable classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente ;

- les plus et moins-values de cession réalisées sur des titres à revenu fixe et à revenu variable classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente ;

- les dotations pour dépréciation liées à la perte de valeur des titres à revenu variable, classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente..

	déc-16	déc-15
Titres à revenu fixe	**0**	**0**
plus ou moins values de cession		
Actions et autres titres à revenu variable	**229 923**	**211 536**
Produits de dividendes	240 014	218 305
Charges de dépréciation	-10 091	-5 314
Plus-values nettes de cession		-1 455
TOTAL	**229 923**	**211 536**

(En milliers de DH)

Au 31 décembre 2016, les gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente ont sensiblement augmenté par rapport à 31 décembre 2015 et s'élèvent à 230 millions de dirhams. Cette variation résulte principalement de la hausse des produits de dividendes qui s'élevaient à près de 218 millions de dirhams en 2015 contre 240 millions de dirhams en 2016.

2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	déc-16			déc-15		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			-			-
Produits nets des immeubles de placement	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immobilisations en location simple	270 114	111 298	158 816	269 116	104 725	164 391
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	-	-	-	-	-	-
Divers autres produits et charges bancaires	258 049	96 299	161 750	383 325	218 872	164 453
Autres produits d'exploitation non bancaires	356 352	262 359	93 993	392 081	49 036	343 045
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	**884 515**	**469 956**	**414 559**	**1 044 522**	**372 633**	**671 889**

(En milliers de DH)

2.6. COUT DU RISQUE

La rubrique « Coût du risque » comprend les charges résultant de la manifestation de risques de crédit et de contrepartie et litiges inhérents à l'activité bancaire réalisée avec des tiers. Les dotations nettes aux dépréciations ne relevant pas de tels risques sont classées dans les rubriques du compte de résultat correspondant à leur nature.

Coût du risque de la période

	déc-16	déc-15
Dotations aux provisions	**-2 355 213**	**-2 571 528**
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-2 310 117	-2 444 843
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-8 643	-13 059
Autres provisions pour risques et charges	-36 453	-113 626
Reprises de provisions	**721 441**	**1 618 558**
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	669 887	1 475 347
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	0	1 575
Reprises des autres provisions pour risques et charges	51 554	141 636
Variation des provisions	**17 241**	**-486 986**
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-11 102	-529 326
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	28 343	42 340
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
COÛT DU RISQUE	**-1 616 531**	**-1 439 956**

(en milliers de DH)

Coût du risque de la période

	déc-16	déc-15
Dotations nettes aux dépréciations	-1 633 772	-952 971
Récupérations sur créances amorties	28 343	42 340
Créances irrécouvrables provisionnées	-11 102	-529 325
TOTAL DU COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE	-1 616 531	-1 439 956

(en milliers de DH)

Coût du risque de la période par nature d'actifs

	déc-16	déc-15
Prêts et créances sur les établissements de crédit		
Prêts et créances sur la clientèle	-1 622 989	-1 456 481
Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Instruments financiers des activités de marché		
Autres actifs		
Engagements par signature et divers	6 458	16 525
TOTAL DU COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE	**-1 616 531**	**-1 439 956**

(en milliers de DH)

2.7. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	déc-16	déc-15
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	**0**	**0**
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Titres de capitaux propres consolidés	**0**	**0**
Plus-values de cession		0
Moins-value de cession	0	0
Autres	-111 741	74 609
Gains ou pertes sur autres actifs	**-111 741**	**74 609**

(en milliers de DH)

2.8. IMPOTS SUR LES BENEFICES

2.8.1. Impots courants et impots differes

	déc-16	déc-15
Impôts courants	414 191	63 550
Impôts différés	521 548	473 814
Actifs d'impôts courants et différés	**935 740**	**537 364**
Impôts courants	641 287	131 027
Impôts différés	1 198 242	1 130 452
Passifs d'impôts courants et différés	**1 839 530**	**1 261 479**

(en milliers de DH)

2.8.2. Charge nette de l'impots sur les benefices

	déc-16	déc-15
Charge d'impôts courants	-1 078 191	-790 809
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-45 463	-170 424
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	**-1 123 654**	**-961 233**

(en milliers de DH)

2.8.3. Le taux effectif d'impot

	déc-16	déc-15
Résultat net	2 834 827	2 654 730
Charges d'impôt sur les bénéfices	-1 123 654	-961 233
Taux d'impôt effectif moyen	**39,6%**	**36,2%**

(en milliers de DH)

Analyse du taux effectif d'impôt

	déc-16	déc-15
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	2,6%	-0,8%
Taux d'impôt effectif moyen	**39,6%**	**36,2%**

(en milliers de DH)

2.9 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

	déc-16	déc-15
Charges de personnel	3 511 124	3 275 478
Impôts et taxes	120 407	104 508
Charges externes	1 585 443	1 486 180
Autres charges générales d'exploitation	1 461 479	1 395 056
Dotation aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	696 947	672 006
Charges générales d'exploitation	**7 375 400**	**6 933 228**

(en milliers de DH)

Les charges générales d'exploitations progressent de 6.38 % entre 2015 et 2016 passant de 6 933 millions de dirhams au 31 décembre 2015 à 7 375 millions de dirhams au 31 décembre 2016.

Cette variation s'explique par une progression des charges de personnel de 7.19% passant de 3 275 millions de dirhams en 2015 à 3 511 millions de dirhams en 2016, et par la progression des autres charges d'exploitation (y compris les impôts et taxes, les dotations aux amortissements et autres charges externes) de 5.65 % de 3 658 millions de dirhams en 2015 à 3 864 millions de dirhams en 2016.

III. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information comptable et financière au sein du Groupe BMCE Bank Of Africa est déclinée en quatre pôles d'activité :

- Banque au Maroc : ce domaine regroupe BMCE Bank Activité Maroc.

- Gestion d'actifs et Banque d'affaires (GABA) : ce domaine regroupe la banque d'affaires (BMCE Capital), la société de bourse (BMCE Capital Bourse), et la société de gestion d'actifs (BMCE Capital Gestion).

- Services Financiers Spécialisés : ce domaine regroupe la société de crédit à la consommation (Salafin), la société de crédit-bail (Maghrébail), la société d'affacturage (Maroc Factoring), la société de recouvrement, (RM Experts) et la société d'assurance-crédit (Acmar),

- Activités à l'international : ce domaine regroupe BMCE Bank International Holding, BOA Group, LCB Bank et la Banque de Développement du Mali.

3.1. Resultat par secteur operationnel

	déc-16					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêts	3 645 136	69 037	761 297	-16 351	4 786 479	9 245 598
Marge sur commissions	1 030 566	169 988	12 501	0	903 890	2 116 945
Produits nets bancaires	5 525 326	393 864	784 994	142 682	6 143 149	12 990 015
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-3 260 377	-288 018	-231 504	-77 796	-3 517 705	(7 375 400)
Résultat Brut d'exploitation	2 264 949	105 846	553 490	64 886	2 625 444	5 614 615
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-605 905	-47 661	-181 653	-17 920	-270 515	(1 123 654)
Résultat Part du groupe	814 518	141 073	188 023	48 758	843 814	2 036 186

(en milliers de DH)

	déc-15					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	3 517 004	32 488	620 546	-17 635	4 388 411	8 540 814
Marges sur commissions	963 811	150 168	13 519	0	823 656	1 951 154
Produits nets bancaires	**4 880 905**	**344 371**	**644 205**	**147 277**	**5 800 047**	**11 816 805**
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-3 037 457	-267 747	-218 765	-77 284	-3 331 975	(6 933 228)
Résultat Brut d'exploitation	**1 843 447**	**76 625**	**425 441**	**69 993**	**2 468 071**	**4 883 577**
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-464 940	-48 930	-151 203	-16 773	-279 387	(961 233)
Résultat Part du Groupe	**845 170**	**110 059**	**173 887**	**47 536**	**778 883**	**1 955 535**

(en milliers de DH)

3.2. Actifs et passifs par secteur operationnel

	déc-16					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	**205 383 601**	**979 684**	**9 234 390**	**183 128**	**90 142 075**	**305 922 878**
ELELMENTS D'ACTIF						
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	2 249 497	101 026	19 718	20 464	5 927 020	8 317 725
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	117 080 076	121	14 701 986	0	47 992 039	179 774 222
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	38 499 389	208 390	207	0	182 937	38 890 923
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À ECHEANCE	**4 188 468**	**0**	**0**	**0**	**20 947 702**	**25 136 170**
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	131 000 917	17	908 600	0	58 140 801	190 050 335
FONDS PROPRES	15 463 646	315 561	1 478 662	(32 906)	6 357 724	23 582 687

(en milliers de DH)

	déc-15					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTER-NATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	**187 904 186**	**724 956**	**7 343 858**	**214 288**	**83 234 332**	**279 421 620**
ELEMENTS D'ACTIF						
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	2 141 161	107 685	17 265	20 365	4 560 096	6 846 572
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	113 592 597	109	14 680 785	0	45 006 205	173 279 696
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	25 275 085	122 281	207	0	362 655	25 760 228
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À ECHEANCE	4 328 349	0	0	0	20 231 109	24 559 458
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	121 110 279	2 616	1 107 886	0	56 034 240	178 255 021
FONDS PROPRES	14 966 626	263 520	1 422 829	(35 622)	5 492 199	22 109 552

(en milliers de DH)

3.3. VENTILATION DES PRETS ET CREANCES

Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique

	déc-16			déc-15		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	13 781 032	58 620	58 620	13 272 891	58 616	58 616
Europe	3 145 671	0	0	3 127 517	0	0
Afrique	4 275 686	27 760	8 920	4 554 179	24 100	7 651
Total en principal	**21 202 389**	**86 380**	**67 540**	**20 954 587**	**82 716**	**66 267**
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	**21 202 389**	**86 380**	**67 540**	**20 954 587**	**82 716**	**66 267**

(en milliers de DH)

Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

	déc-16				déc-15			
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions individuelles	Provisions collectives	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions individuelles	Provisions collectives
Maroc	128 534 813	9 353 560	4 358 705	1 748 430	125 168 158	8 419 017	3 904 848	1 408 837
Europe	3 885 045	205 958	85 332	0	3 816 758	110 303	32 658	0
Afrique	41 432 888	5 150 768	2 424 641	171 702	38 924 773	4 204 443	1 936 574	80 839
Valeurs nettes au bilan	**173 852 746**	**14 710 286**	**6 868 678**	**1 920 132**	**167 909 689**	**12 733 763**	**5 874 080**	**1 489 676**

(en milliers de DH)

Variation au cours de la période des dépréciations constituées sur la clientèle

	déc-16	déc-15
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	**7 363 756**	**6 877 560**
Dotations aux provisions	2 369 128	2 464 842
Reprises de provisions	-708 909	-1 421 577
Utilisation des provisions	-174 476	-522 094
Variation des parités monétaires et divers	-60 689	-34 975
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	**8 788 810**	**7 363 756**

(en milliers de DH)

Variation au cours de la période des dépréciations constituées sur les établissements de crédits

	déc-16	déc-15
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	**66 267**	**68 353**
Dotations aux provisions	1 273	
Reprises de provisions		-2 086
Utilisation des provisions	-	-
Variation des parités monétaires et divers		
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	**67 540**	**66 267**

(en milliers de DH)

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

4.1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX

	déc-16	déc-15
Valeurs en caisse	**3 391 893**	**3 562 741**
Banques centrales	7 922 511	5 998 648
Tresor public	836 575	836 959
Service des cheques postaux	4 658	4 742
Banques centrales, tresor public, service des chèques postaux	8 763 744	6 840 349
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	**12 155 637**	**10 403 090**

(en milliers de DH)

4.2. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

Les actifs et passifs financiers enregistrés en valeur de marché par résultat sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction

	déc-16			déc-15		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Titres de créances négociables	**16 099 331**	**0**	**16 099 331**	**4 746 066**	**0**	**4 746 066**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	14 101 323		14 101 323	4 235 874		4 235 874
Autres titres de créances négociables	1 998 008		1 998 008	510 192		510 192
Obligations	**3 231 539**	**0**	**3 231 539**	**1 518 833**	**0**	**1 518 833**
Obligations d'Etat	881 003		881 003	616 244		616 244
Autres obligations	2 350 536		2 350 536	902 589		902 589
Actions et autres titres à revenu variable	**19 533 271**	**0**	**19 533 271**	**19 490 636**	**0**	**19 490 636**
Opérations de pension	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Prêts	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	**26 782**	**0**	**26 782**	**4 693**	**0**	**4 693**
Instruments dérivés de cours de change	26 205		26 205	4 089		4 089
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	604		604
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	**38 890 923**	**0**	**38 890 923**	**25 760 228**	**0**	**25 760 228**
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	**0**	**2 037 621**	**2 037 621**	**0**	**1 999 324**	**1 999 324**
Etablissements de crédit		2 037 621	2 037 621		1 999 324	1 999 324
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	**60 655**	**0**	**60 655**	**47 270**	**0**	**47 270**
Instruments dérivés de cours de change	60 655		60 655	47 270		47 270
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	**60 655**	**2 037 621**	**2 098 276**	**47 270**	**1 999 324**	**2 046 594**

(en milliers de DH)

4.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas classés comme :

a) des prêts et des créances;

b) des placements détenus jusqu'à leur échéance; ou

c) des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

	déc-16	déc-15
Titres de créances négociables	**0**	**0**
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la Banque Centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations	**5 501 553**	**4 112 360**
Obligations d'Etat	3 970 101	2 833 016
Autres obligations	1 531 452	1 279 344
Actions et autres titres à revenu variable	**3 251 983**	**3 153 573**
dont titres cotés	316 103	319 930
dont titres non cotés	2 935 880	2 833 643
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	**8 753 536**	**7 265 933**
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	**-435 811**	**-419 361**
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-435 811	-419 361
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	**8 317 725**	**6 846 572**
dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations		

(en milliers de DH)

4.4. OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit

	déc-16	déc-15
Comptes à vue	4 992 941	5 630 176
Prêts	13 446 232	12 839 340
Dont prêts de tresorerie JJ	24 826	27 323
Opérations de pension	2 846 445	2 567 788
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	**21 285 618**	**21 037 304**
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-64 389	-66 268
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	**21 221 229**	**20 971 036**

(en milliers de DH)

Dettes envers les établissements de crédit

	déc-16	déc-15
Comptes à vue	2 801 428	2 081 821
Emprunts	32 330 639	34 683 456
Dont emprunt de tresorerie JJ	1 153 270	2 877 349
opérations de pension	14 576 201	14 410 750
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	**49 708 268**	**51 176 027**

(en milliers de DH)

4.5. PRÊTS,CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

Prêts consentis et créances sur la clientèle

	déc-16	déc-15
Comptes ordinaires débiteurs	24 688 644	25 697 536
Prêts consentis à la clientèle	138 932 342	124 431 972
Opérations de pension	11 561 531	18 162 143
Opérations de location-financement	13 380 515	12 351 801
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	**188 563 032**	**180 643 452**
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-8 788 810	-7 363 756
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	**179 774 222**	**173 279 696**

(en milliers de DH)

Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique

	déc-16	déc-15
Banque au Maroc	117 079 106	113 592 596
Services Financiers Spécialisés	14 702 011	14 680 785
Activités à l'international	47 992 984	45 006 206
Gestion d'actifs	121	109
Autres activités	0	0
Total en principal	**179 774 222**	**173 279 696**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**179 774 222**	**173 279 696**

(en milliers de DH)

Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique

	déc-16	déc-15
Maroc	131 781 238	128 273 490
Afrique	43 987 312	41 111 803
Europe	4 005 672	3 894 403
Total en principal	**179 774 222**	**173 279 696**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**179 774 222**	**173 279 696**

(en milliers de DH)

Dettes envers la clientèle

	déc-16	déc-15
Comptes ordinaires créditeurs	108 326 940	100 028 015
Comptes à terme	40 965 156	40 871 554
Comptes d'épargne	22 391 034	21 017 845
Bons de caisse	5 085 322	4 666 140
Opérations de pension	4 218 496	2 481 744
Autres comptes crediteurs	9 063 387	9 189 723
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	**190 050 335**	**178 255 021**

(en milliers de DH)

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

	déc-16	déc-15
Banque au Maroc	131 000 907	121 110 279
Services Financiers Spécialisés	908 610	1 107 886
Activités à l'international	58 140 801	56 034 240
Gsetion d'actifs	17	2 616
Autres activités	0	0
Total en principal	**190 050 335**	**178 255 021**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**190 050 335**	**178 255 021**

(en milliers de DH)

Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique

	déc-16	déc-15
Maroc	131 909 534	122 220 781
Afrique	56 390 289	54 445 069
Europe	1 750 512	1 589 171
Total en principal	**190 050 335**	**178 255 021**
Dettes rattachées		
Valewur au bilan	**190 050 335**	**178 255 021**

(en milliers de DH)

4.6. DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNEES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

	déc-16	déc-15
Autres dettes représentées par un titre	**13 186 303**	**8 967 697**
Titres de créances négociables	13 186 303	8 967 697
Emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	**10 183 703**	**8 436 745**
Emprunt subordonnés	10 183 703	8 436 745
à durée déterminée	8 183 703	6 436 745
à durée indéterminée	2 000 000	2 000 000
Titres subordonnés	**0**	**0**
à durée déterminée		
à durée indéterminée	**0**	**0**
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	**309 673**	**202 552**
Total	**23 679 679**	**19 965 657**

(en milliers de DH)

Les fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie concernent uniquement BOA Group.

Ils représentent des fonds non remboursables destinés à la bonification des taux d'intérêts débiteurs et la couverture du mauvais dénouement de crédits à des secteurs ou des catégories d'agents économique spécifiques.

4.7. ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'ECHEANCE

	déc-16	déc-15
Titres de créances négociables	**5 669 715**	**6 095 691**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des Banques Centrales	5 669 715	6 095 691
Autres titres de créance négociables		0
Obligations	**19 466 455**	**18 463 767**
Obligations d'Etat	14 331 242	12 802 119
Autres obligations	5 135 213	5 661 648
TOTAL	**25 136 170**	**24 559 458**

(en milliers de DH)

4.8. IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

	déc-16	déc-15
Impôts courants	414 191	63 550
impôts différés	521 548	473 814
Actifs d'impôts courants et différés	**935 739**	**537 364**
Impôts courants	641 287	131 027
impôts différés	1 198 242	1 130 452
Passifs d'impôts courants et différés	**1 839 529**	**1 261 479**

(en milliers de DH)

Impôts Differes Par Categorie

	déc-16				déc-15			
	Actifs d'impôt différé	Passifs d'impôt différé	ID / Impact G&PL	ID / Impact Résultat	Actifs d'impôt différé	Passifs d'impôt différé	ID / Impact G&PL	ID / Impact Résultat
Actifs Financiers Disponible à la Vente	917 3	-72 580	-25 077	404		-65 558	-67 229	404
Immobilisations Corporelles& Incorporelles et Immeuble de placement	112 226	-596 010	-	-11 613	106 593	-592 036	-	-11 613
Crédits	240 147	-489 953	-	-153 950	229 607	-441 044	-	-153 950
Avantage pour Personnel	119 748	-	24 417	1 992	99 272	-135	-6 225	1 992
Autres	-1 953	-39 699	-	-5 156	950	-31 679	-	-5 156
Impôts diffrérés relatifs aux retraitements de consolidation et retraitrement IFRS	474 085	-1 198 242	-660	-168 323	436 422	-1 130 452	-73 454	-168 324
Deficit Reportable	47 463				37 392			

(en milliers de DH)

4.9. COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	déc-16	déc-15
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	40 950	82 020
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	71 213	43 028
Comptes d'encaissement	397 441	656 493
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	517 122	479 608
Débiteurs Divers	5 087 235	3 794 891
Comptes de liaision	326 815	308 147
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	**6 440 776**	**5 364 187**
Dépôts de garantie reçus	20 247	16 786
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	7 261 686	14 974
Comptes d'encaissement	1 304 298	1 417 640
Charges à payer et produits constatés d'avance	1 154 763	1 078 145
Autres créditeurs et passifs divers	4 537 906	3 787 495
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	**14 278 900**	**6 315 040**

(en milliers de DH)

4.10. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	déc-16	déc-15
Euler Hermes Acmar	19 447	25 114
Banque de Développement du Mali	387 973	347 072
Eurafric Information	-12 202	-9 728
Société Conseil Ingenierie et Développement	148 585	142 354
Participations dans sociétés mises en équivalences détenues par les filiales	87 465	80 975
Participations dans les sociétés mises en equivalence	**631 268**	**585 787**

(en milliers de DH)

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

	Total du bilan décembre 2016	Produit net bancaire- chiffre d'affaires décembre 2016	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe déc 2016
Euler Hermes Acmar	422 984	143 544	27 683	5 537
Banque de Développement du Mali	11 536 766	586 037	243 263	79 056
Eurafric Information	152 925	205 803	-397	-1 692
Société Conseil Ingenierie et Développement	589 439	262 295	32 110	11 658

(en milliers de DH)

4.11. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	déc-16			déc-15		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	**12 320 654**	**5 331 829**	**6 988 825**	**11 455 252**	**4 939 223**	**6 516 029**
Terrains et constructions	3 797 644	380 388	3 417 256	2 860 401	112 969	2 747 432
Equipement, Mobilier, Installations	3 837 324	2 357 522	1 479 802	4 023 357	1 980 130	2 043 227
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	4 685 686	2 593 919	2 091 767	4 571 494	2 846 124	1 725 370
Immobilisations Incorporelles	**2 162 892**	**1 333 922**	**828 970**	**1 866 540**	**1 163 015**	**703 525**
Logiciels informatiques acquis	1 684 757	1 096 920	587 837	1 423 019	930 976	492 043
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	478 135	237 002	241 133	443 521	232 039	211 482
Immeubles de placements	**3 841 315**	**95 169**	**3 746 146**	**3 116 213**	**81 082**	**3 035 131**

(en milliers de DH)

Tableau de variation des immobilisations corporelles

	déc-16	déc-15
VALEUR NETTE AU 1er janvier	**6 521 829**	**5 847 075**
Acquisition de l'exercice	859 988	2 172 198
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	(470 711)	(853 088)
Cession de l'exercice	(328 668)	(677 373)
Reclassements	**406 387**	**27 217**
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	**6 988 825**	**6 516 029**

(en milliers de DH)

Tableau de variation des immobilisations incorporelles

	déc-16	déc-15
VALEUR NETTE AU 1er janvier	**703 525**	**744 273**
Acquisition de l'exercice	324 337	181 642
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	(173 905)	(186 771)
Cession de l'exercice	(13 633)	(10 950)
Reclassement	(11 354)	(24 669)
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	**828 970**	**703 525**

(en milliers de DH)

Tableau de variation des immeubles de placement

	déc-16	déc-15
VALEUR NETTE AU 1er janvier	**3 035 131**	**835 047**
Acquisition de l'exercice	744 004	2 242 743
Entrées de périmètre		-
Dotations aux amortissements	(18 306)	(4 828)
Cession de l'exercice	(13 643)	(29 943)
Reclassements	(1 040)	(7 888)
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	**3 746 146**	**3 035 131**

(en milliers de DH)

4.12. ECARTS D'ACQUISITION

	déc-16	déc-15
Valeur brute comptable en début de période	**852 310**	**832 470**
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	**852 310**	**832 470**
Acquisitions		19 840
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements	0	0
Valeur brute comptable en fin de période	**852 310**	**852 310**
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	**852 310**	**852 310**

(en milliers de DH)

Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

	Valeur nette comptable 31/12/2016	Valeur nette comptable 31/12/2015
Maghrébail	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
Bmce Capital Bourse	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	711 976	711 976
LOCASOM	98 725	98 725
CID	14 555	14 555
TOTAL GROUPE	**852 310**	**852 310**

Test de dépréciation de l'écart d'acquisition :

La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité.

L'approche intrinsèque utilisée pour déterminer la valeur d'utilité de BOA et de Locasom se présente comme suit :

- Pour BOA Group, cette approche nécessite la mise en œuvre de la méthode du « Discounted Dividend model » (ci-après « DDM »), méthode classique dans le secteur bancaire, qui indique la valeur d'une activité par référence à la valeur actuelle des dividendes que l'activité pourrait générer dans le futur. La valeur ainsi calculée correspond à une valeur des capitaux propres.

-Pour Locasom, cette approche nécessite la mise en œuvre de la méthode des « Discounted Cash Flows » (ci-après « DCF »), méthode classique dans le secteur des services, qui permet d'évaluer une activité par référence à la valeur actuelle des flux de trésorerie disponibles que l'activité pourrait générer dans le futur. La valeur ainsi calculée correspond à une valeur d'entreprise.

Les projections des flux de trésorerie sur la base des prévisions financières approuvées par le management couvrent une période de trois ans.

	Bank of Africa	Locasom
	%	%
Taux d'actualisation	18%	8.5%
Taux de croissance	2%	3%

La détermination de la valeur recouvrable selon la méthode DDM repose sur un certain nombre d'hypothèses relatives aux projections du produit net bancaire, du coefficient d'exploitation, du coût du risque et des actifs pondérés par les risques (ci-après « RWA ») fondées sur des plans à moyen terme (3 ans) représentant la durée du cycle économique auquel l'industrie bancaire est sensible, puis à l'infini sur la base de taux de croissance soutenables pour l'estimation de la valeur terminale.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche DCF, méthode classique dans le secteur des services qui permet d'évaluer une activité par référence à la valeur actuelle des flux de trésorerie disponibles que l'activité pourrait générer dans le futur, les flux futurs clés projetés sont : l'EBITDA et la marge opérationnelle. La valeur ainsi calculée correspond à une valeur de l'entreprise.

.

Le taux d'actualisation

Le coût du capital a été estimé selon une approche indirecte. L'approche indirecte consiste à ajuster le coût du capital calculé pour un pays de référence (la France) d'un facteur de risque pays reflétant spécifiquement les risques liés aux conditions économiques, politiques, institutionnelles et financières du pays de la société évaluée.

Il a été établi pour BOA Group sur la base de la moyenne pondérée par le PNB des taux d'actualisations observés dans chacun des pays dans lesquels BOA Group opère. La fourchette du taux d'actualisation pour BOA Group se situe entre 16% et 18% et pour Locasom entre 6.5% et 8.5%.

Le taux de croissance

Le business plan de BOA Group a été construit en Franc CFA. Le Franc CFA est garanti en euro par le Trésor Français à parité fixe. Par conséquent, le taux de croissance à long terme retenu pour la BOA Group est de 2% en ligne avec les prévisions à long terme d'inflation en France.

Le taux de croissance de Locasom a été fixé à 3% en ligne avec les hypothèses de taux croissance à long terme pour ce secteur au Maroc.

Exigence en fonds propres réglementaires

Sur la durée du business plan de BOA Group, les fonds propres réglementaires (RWA) doivent satisfaire la contrainte Core Tier One.

Le produit net bancaire

La projection du produit net bancaire a été fondée sur la croissance élevée du taux de bancarisation en Afrique.

L'EBITDA

La projection de l'EBIDTA et de la marge opérationnelle a été effectuée sur la base des données observées historiquement.

Le coefficient d'exploitation

La projection du coefficient d'exploitation est en forte corrélation avec la croissance des charges spécialement celles relatives à l'ouverture d'agences pour accompagner la conquête de nouveaux clients.

Sensibilité au changement des hypothèses

	BANK OF AFRICA
Coût de capital	**18%**
Variation défavorable de 200 points de base	-1 685 379
Variation favorable de 200 points de base	2 198 234
	LOCASOM
Coût de capital	**8,5%**
Variation défavorable de 200 points de base	-208 537
Variation favorable de 200 points de base	342 689

Pour les unités génératrices de trésorerie retenues, il n'y aurait pas lieu de déprécier les écarts d'acquisition même en retenant, pour le test de dépréciation, les variations les plus défavorables du coût du capital considéré par le management comme l'hypothèse la plus sensible à un changement raisonnable.

4.13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	déc-16	déc-15
Total des provisions constituées en début de période	**650 913**	**523 011**
Dotations aux provisions	51 674	222 915
Reprises de provisions	-51 024	-147 234
Utilisation des provisions	39 329	57 128
Variation des parités monétaires et divers	-5 688	-4 907
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	**685 204**	**650 913**

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	**25 167**	**323 090**	**19 602**	**0**	**283 054**	**650 913**
Dotations	14 220	6 578	8 643	0	22 531	51 972
Montants utilisés	0	0	0	0	0	0
Montants non utilisés repris au cours de la période	-18 574	0	0	0	-32 450	-51 024
Autres mouvements	-118	0	-12 119	0	45 580	33 343
Solde de clôture	**20 695**	**329 668**	**16 126**	**0**	**318 715**	**685 204**

4.14. TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers que le Groupe a transférés sont essentiellement constitués de titres cédés dans le cadre d'une mise en pension ou d'un prêt.

Les passifs associés aux titres mis en pension sont les dettes comptabilisées sous le libellé « Opérations de pension » au niveau des dettes sur établissements de crédits et clientèle.

Transferts d'actifs non décomptabilisés

Il s'agit dans ce cas des opérations de pension et de prêts qui donnent lieu à un transfert de titres sans pour autant qu'ils soient décomptabilisés.

Les actifs transférés par le Groupe sont

- Les bons de trésor
- Les certificats de dépôts
- Les obligations

Transferts d'actifs décomptabilisés

Il s'agit dans ce cas des opérations sur titres lesquelles donnent lieu à un transfert de titres avec une décomptabilisation de ces derniers.

Le Groupe n'a pas réalisé des transferts de titres décomptabilisés au cours des exercices 2016 et 2014.

	Déc-16	
	Valeur comptable des actifs transférés	Valeur comptable des passifs associés
Prêts de titres		
Titres en valeur de marché par résultat		
Opérations de pensions		
Titres en valeur de marché par résultat	14 338 028	14 329 475
Titres classés en prêts et créances	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	460 221	459 843
Total	**14 798 249**	**14 789 318**

	Déc-15	
	Valeur comptable des actifs transférés	Valeur comptable des passifs associés
Prêts de titres		
Titres en valeur de marché par résultat		
Opérations de pensions		
Titres en valeur de marché par résultat	13 288 374	13 282 129
Titres classés en prêts et créances	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	691 953	691 060
Total	**13 980 326**	**13 973 188**

4.15. JUSTE VALEUR

4.15.1. Valeur de marché des actifs et passifs comptabilisés au coût amorti

Les éléments d'information mentionnés dans cette note doivent être utilisés et interprétés avec la plus grande précaution car ces valeurs de marché représentent une estimation de la valeur instantanée des instruments concernés au 31 décembre 2016. Elles sont appelées à fluctuer d'un jour à l'autre du fait des variations de plusieurs paramètres, dont les taux d'intérêt et la qualité des crédits des contreparties.

En particulier, elles peuvent être significativement différentes des montants effectivement reçus ou payés à l'échéance des instruments. Dans la plupart des cas, cette valeur de marché réévaluée n'est pas destinée à être immédiatement réalisée, et ne pourrait en pratique pas l'être. Elle ne représente donc pas la valeur effective des instruments dans une perspective de continuité de l'activité du groupe BMCE BANK OF AFRICA.

La valeur de marché d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normales.

Les techniques de valorisation utilisées et les hypothèses retenues assurent une mesure homogène de la valeur de marché des instruments financiers actifs et passifs au sein du Groupe BMCE BANK OF AFRICA.

Lorsque les prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. A défaut, la valeur de marché est déterminée à l'aide de techniques de valorisation communément utilisées.

Les justes valeurs des actifs et passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2016 se présentent comme suit :

	Déc-16		Déc-15	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
ACTIFS FINANCIERS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	21 221 229	21 235 707	20 971 036	20 998 500
Prêts et créances sur la clientèle	179 774 222	180 516 425	173 279 696	173 621 762
Placements détenus jusqu'à leur échéance	25 136 170	25 438 896	24 559 458	24 444 821
Immeubles de placement	3 746 146	3 807 973	3 035 131	3 096 958
PASSIFS FINANCIERS				
Dettes envers les établissements de crédit	49 708 268	49 708 268	51 176 027	51 176 027
Dettes envers la clientèle	190 050 335	190 050 335	178 255 021	178 255 021
Dettes représentées par un titre	13 186 303	13 186 303	8 967 697	8 967 697
Dettes Subordonnées	10 493 376	10 493 376	8 639 297	8 639 297

Les modalités de détermination des justes valeurs de chacune des catégories sont décrites, ci-après :

Les prêts et créances

La juste valeur des créances est déterminée à travers une approximation de la valeur de marché des actifs détenus grâce à une analyse de sensibilité de chaque classe d'actifs en fonction de la duration de chaque instrument et du delta taux observé entre le rendement historique de la créance par rapport aux nouvelles conditions de marché.

A défaut d'existence d'une courbe des taux de marché traduisant les rendements actuels des différents segments de crédit, il a été retenu les rendements moyens observés sur la production de l'exercice concerné comme étant les niveaux indicatifs des taux de marché actuels.

La valeur de marché retenue pour les prêts et créances dont la duration est inférieure à un an, les créances à vue, ou dont les conditions se réfèrent à un taux variable, est la valeur comptabilisée en raison de leur faible sensibilité à une variation des taux ou par le simple fait qu'elles sont octroyées aux conditions actuelles de marché.

Les prêts aux établissements de crédits

Les prêts aux établissements de crédits s'élèvent à 21.2 milliards de dirhams, et présentent une valeur de marché proche à la valeur comptable en raison de la prédominance des opérations de placements monétaires à court terme (sous forme de prêts de trésorerie, d'interbancaire et des prises en pension).

Les crédits aux Sociétés de Financement à taux fixe représentent un encours de 9.4 milliards de dirhams, amortissables à faible duration, présentant une juste valeur supérieure de 14.5 millions de dirhams par rapport à la valeur comptable.

Les créances à la clientèle

L'encours des créances à la clientèle s'élève au 31 décembre 2016 à 179 milliards de dirhams, avec une forte prépondérance des crédits de trésorerie et des comptes courants débiteurs, ainsi que des crédits à taux variables.

L'encours des crédits à taux fixe est principalement alimenté par les crédits à la consommation amortissables à faible duration 2.3 ans, et les crédits immobiliers à taux fixes également amortissables à duration moyenne de près de 7.2 ans.

L'analyse de sensibilité sur le portefeuille à taux fixe de la banque fait ressortir une juste valeur supérieure de 333 millions de dirhams par rapport à la valeur comptable.

Les passifs financiers

La valeur de marché retenue pour les passifs financiers dont la duration est inférieure à un an (y compris exigibles à vue), ou dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou lorsque la durée est non déterminée (cas des dettes subordonnées perpétuelles) ainsi que pour la plupart des produits d'épargne réglementée, est la valeur comptabilisée.

Les dettes envers les établissements de crédits

Les dettes envers les établissements de crédits qui s'élèvent à 49,7 milliards de dirhams, sont valorisées à leur valeur comptable en raison de la prédominance des opérations d'emprunts de trésorerie à court terme (sous forme d'avances à 7 jours de la banque centrale, d'emprunts interbancaires et de trésorerie auprès de banques locales ou de correspondants étrangers, en plus des opérations de mises en pensions).

Les dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle s'élevant à 190 milliards de dirhams sont constituées essentiellement de ressources à vue non rémunérées sous forme de comptes chèques et de comptes courants créditeurs ainsi que des comptes sur carnets réglementés à vue.

Les opérations de mises en pension avec la clientèle, notamment les OPCVM, sont également logées avec les dettes envers la clientèle.

Les dépôts à terme dont l'encours est limité à 41 milliards de dirhams présentent une duration moyenne inférieure à un an du fait de la prépondérance des maturités 3 mois, 6 mois et 12 mois.

La valeur de marché ainsi retenue pour les Dépôts à Terme de la clientèle est la valeur comptabilisée.

Les dettes représentées par un titre

L'encours des dettes représentées par un titre s'élève à 13,2 milliards de dirhams, constitué principalement des certificats de dépôts émis par la banque essentiellement pour des maturités de 3 mois, 6 mois et 1 an.

La valeur de marché ainsi retenue pour les dettes représentées par un titre est la valeur comptabilisée.

Les dettes subordonnées

Les dettes subordonnées dont l'encours s'élève à 10,5 milliards de dirhams sont valorisées à la valeur comptable du fait de la prépondérance des émissions à taux variable et des encours de dettes à durée non déterminée (perpétuelle).

4.15.2. Répartition par méthode de valorisation des instruments financiers comptabilisés en valeur de marché présentée conformément aux prescriptions de la norme IFRS 7

	déc-16			
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	38 890 923	-	-	38 890 923
dont actifs financiers en valeur de marché par résultat	38 890 923			38 890 923
dont instruments dérivés				-
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option				-
Instruments financiers dérivés de couverture				-
Actifs fi nanciers disponibles à la vente			8 317 725	8 317 725
PASSIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	-	2 098 276	-	2 098 276
dont passifs financiers en valeur de marché par résultat		2 037 621		2 037 621
dont instruments dérivés		60 655		60 655
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option				
Instruments financiers dérivés de couverture				

	déc-15			
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	25 760 228	-	-	25 760 228
dont actifs financiers en valeur de marché par résultat	25 760 228			25 760 228
dont instruments dérivés				-
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option				-
Instruments financiers dérivés de couverture				-
Actifs fi nanciers disponibles à la vente			6 846 572	6 846 572
PASSIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	-	2 046 594	-	2 046 594
dont passifs financiers en valeur de marché par résultat		1 999 324		1 999 324
dont instruments dérivés		47 270		47 270
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option				
Instruments financiers dérivés de couverture				

Les actifs financiers disponibles à la vente non cotés classés au Niveau 3 de Juste Valeur, sont évalués en se basant sur les méthodes d'évaluation suivantes :

- Valeur Nette Comptable

- Actif Net Comptable Réévalué ;

- Actif Net Comptable ;

- Prix Opération sur Capital.

Les techniques de valorisation qui sont utilisées par le Groupe demeurent principalement l'ANC et la VNC.

Celles-ci sont privilégiées en raison de l'absence de liquidité de ces titres et de l'inexistence de transactions comparables.

En ce qui concerne les titres à revenu variables, ils sont évalués selon différentes méthodes avec notamment :

67 % du portefeuille fait l'objet d'une évaluation selon la méthode de l'Actif Net Comptable et 21% selon le modèle des comparables (opérations sur le capital similaire)

Tableau de variation des actifs financiers disponible à la vente classés en Niveau 3 :

	déc-16		
	Dettes	Equity	
VALEUR NETTE AU 1er janvier	**4 112 359**	**2 734 213**	**6 846 572**
Profits et pertes par résultat	-	16 656	16 656
Profits et pertes par OCI	-	13 334	13 334
Achats	1 753 241	116 854	1 870 095
Cessions	-336 055	-63 613	-399 668
Transferts	-	-	-
Change	-27 992	-1 272	-29 264
Reclassement	-	-	-
VALEUR EN FIN D'EXERCICE	5 501 553	2 816 172	8 317 725

	déc-15		
	Dettes	Equity	
VALEUR NETTE AU 1er janvier	**2 402 295**	**2 163 669**	**4 565 964**
Profits et pertes par résultat	-	-1 114	-1 114
Profits et pertes par OCI	-	-57 090	-57 090
Achats	2 192 760	587 861	2 780 621
Cessions	-418 169	-67 308	-485 477
Transferts	-	-	-
Change	-64 527	108 195	43 668
Reclassement	-	-	-
VALEUR EN FIN D'EXERCICE	4 112 359	2 734 213	6 846 572

4.15.3. Hiérarchie de la Juste des actifs et des passifs comptabilisés au cout amorti

	déc-16			
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit			21 235 707	21 235 707
Prêts et créances sur la clientèle			180 516 425	180 516 425
Placements détenus jusqu'à leur échéance	5 456 267		19 982 629	25 438 896
PASSIFS				
Dettes envers les établissements de crédit			49 708 268	49 708 268
Dettes envers la clientèle			190 050 335	190 050 335
Dettes représentées par un titre			13 186 303	13 186 303
Dettes Subordonnées			10 493 376	10 493 376

	déc-15			
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit			20 998 500	20 998 500
Prêts et créances sur la clientèle			173 621 762	173 621 762
Placements détenus jusqu'à leur échéance	4 762 514		19 682 307	24 444 821
PASSIFS				
Dettes envers les établissements de crédit			51 176 027	51 176 027
Dettes envers la clientèle			178 255 021	178 255 021
Dettes représentées par un titre			8 967 697	8 967 697
Dettes Subordonnées			8 639 297	8 639 297

Mesure de la valeur de marché des instruments financiers :

Il existe trois niveaux de juste valeur des instruments financiers, conformément à ce qui a été défini par la norme IFRS 7.

◗ **Niveau 1 :**

Des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Ce niveau regroupe les instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif, directement utilisables.

Il comprend pour le Groupe BMCE Bank Of Africa les actions cotées, les OPCVM, les obligations et les bons de trésor ainsi que les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance cotés sur des marchés actifs et suffisamment liquides.

◗ **Niveau 2 :**

Des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).

Les instruments financiers cotés sur des marchés considérés comme insuffisamment actifs ainsi que ceux négociés sur des marchés de gré à gré sont présentés dans ce niveau. Les prix publiés par une source externe, dérivés de l'évaluation d'instruments similaires, sont considérés comme des données dérivées de prix ;

Le Groupe ne dispose pas d'instruments financiers évalués selon le niveau 2.

◗ **Niveau 3 :**

Des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables). Compte tenu de la diversité des instruments et des raisons de leur inclusion dans cette catégorie, le calcul de la sensibilité de la juste valeur à la variation des paramètres fournirait une information peu pertinente.

Les valeurs de marché des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs utilisés sont non observables ou ne peuvent être corroborés par des données de marché, par exemple en raison de l'absence de liquidité de l'instrument ou d'un risque de modèle significatif. Un paramètre non observable est une donnée pour laquelle aucune information de marché n'est disponible. Il provient donc d'hypothèses internes sur les données qui seraient utilisées par les autres participants de marché. L'évaluation de l'absence de liquidité ou l'identification d'un risque de modèle suppose l'exercice du jugement.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance classés en niveau 3 proviennent essentiellement des obligations détenues par les banques en Afrique Subsaharienne.

V / ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	déc-16	déc-15
Engagements de financements donnés	**13 452 970**	**9 846 296**
Aux établissements de crédit		1 023 096
A la clientèle	13 452 970	8 823 200
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	**2 181 683**	**2 491 359**
des établissements de crédit	2 181 683	2 491 359
de la clientèle	-	-

◗ **Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés.**

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition d'un autre établissement de crédit des concours de trésorerie, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

◗ **Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.**

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition de la clientèle des concours de trésorerie, tels les ouvertures de crédits confirmés et les engagements de substitution sur émission de titres.

◗ **Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.**

Cette rubrique enregistre les engagements de financement reçus des autres établissements de crédit, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	31-déc-16	31-déc-15
Engagements de garantie donnés	**31 627 218**	**27 255 712**
D'ordre des établissements de crédit	11 933 231	8 380 362
D'ordre de la clientèle	19 693 988	18 875 350
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	75 147 878	68 162 828
des établissements de crédit	73 902 914	65 458 883
de l'état et d'autres organismes de garantie	1 244 964	2 703 945

◗ **Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.**

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un établissement de crédit si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

◗ **Engagements de garantie d'ordre de la clientèle**

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un client, si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions en faveur de l'administration publique, les cautions immobilières, etc.

◗ **Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés**

Cette rubrique recense les cautions, avals et autres garanties reçues d'établissements de crédit.

◗ Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers

Cette rubrique enregistre les garanties reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

6.1. DESCRIPTIF DE LA METHODE D'EVALUATION

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

◗ Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BMCE Bank (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

6.2. SYNTHESE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES REGIMES EXISTANTS

6.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	déc-16	déc-15
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	329 668	323 091
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	**329 668**	**323 091**

6.2.2. Evolution de la valeur actualisée des obligations

L'analyse de sensibilité appliquée sur les deux principales hypothèses actuarielles retenues pour les régimes de prestations (indemnités de fin de carrière, Médailles du travail) au 31 Décembre 2016 ressort comme suit :

Indemnité de fin de carrirèe	Variation Taux -50 pb	Variation Taux +50 pb
Taux d'actualisation	-7 300	6 637
taux de croissance des salaires	7 252	-7 924
Médaille du travail	**Variation Taux -50 pb**	**Variation Taux +50 pb**
Taux d'actualisation	-10 615	9 842
taux de croissance des salaires	12 118	-13 013

Hypothèses économiques	31/12/16
Taux d'actualisation	3,75%
Taux de croissance des salaires long terme (inflation Incluse)	3%
Taux de charges sociales patronales	10,61%

Hypothèses démographiques	
Modalités de départ en retraite	Départ Volontaire
Age de Départ en retraite	60 ans
Table de mortalité	PM 60/64 - PF 60/64

Le taux d'actualisation se base sur le taux de référence du marché secondaire des Bons du trésor (courbe des taux) – Duration : 22 ans environ.

6.2.3. Coût des régimes postérieurs a l'emploi

	déc-16	déc-15
Charge normal de l'exercice	25 161	17 474
Charge d'intérêt	11 626	12 475
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	36 787	29 949
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

6.2.4. Evolution de la provision inscrite au bilan

	déc-16	déc-15
Dette actuarielle d'ouverture	**323 091**	**230 928**
Charge normale de l'exercice	25 161	17 474
Charge d'intérêt	11 626	12 475
Pertes / Gains actuariels	-	-
Autres écarts actuariels	-	82 815
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées	-30 210	-20 601
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dette actuarielle de clôture	**329 668**	**323 091**
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

7.1.1. Opérations réalisées sur le capital

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2014	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2015	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2016	179 463 390	10	1 794 633 900

7.1.2. Résultat par action

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

	déc-16	déc-15
CAPITAL (EN MAD)	1 794 633 900	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	179 463 390	179 463 390
RÉSULTAT PART GROUPE (EN MAD)	2 036 185 656	1 955 534 700
Résultat par Action (EN MAD)	11,35	10,90
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN MAD)	11,35	10,90

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action ;

7.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,76%	74,76%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB BANK	Banque	37,00%	37,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,85%	72,85%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E

BMCE Bank Of Africa détient 37% des droits de vote de LCB Bank, et exerce un contrôle sur cette filiale répondant aux critères énoncés dans la norme IFRS 10.

Le pouvoir : BMCE Bank of Africa puise ses droits effectifs à partir du mandat de gestion qui lui a été confié par les autres actionnaires. Elle dispose de la majorité au sein du Conseil d'Administration avec 3 administrateurs, suivie de l'Etat congolais qui dispose de deux administrateurs.

Les rendements : BMCE Bank of Africa est exposé ou a droit aux bénéfices générés par la LCB Bank à hauteur des actions dont elle dispose.

Lien entre pouvoir et rendements : BMCE Bank of Africa a la charge de nommer le Sénior Management de la LCB Bank, ainsi elle a la capacité d'influer sur les rendements de cette entité.

7.3. REMUNERATION ET AVANTAGES ACCORDES AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Rémunération des principaux dirigeants

Le Groupe BMCE entend par les principaux dirigeants les membres de la Direction Générale de la banque.

	déc-16	déc-15
Avantages à court terme	14 342	21 971
Avantages postérieurs à l'emploi	631	730
Autres avantages à long terme	5 298	4 442

A noter que les avantages du personnel à court terme représentent la Rémunération fixe charges patronales comprises des Dirigeants perçue au titre de l'année 2016.

Les avantages postérieurs à l'emploi représentent les reliquats de congés à rembourser en cas de départ, tandis que les Indemnités de fin de contrat de travail englobent les primes de fin de carrières et les médailles de travail à verser aux concernés à leur départ.

Jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration

	31/12/16			31/12/15		
	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé
Personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	2 985	735	2 250	2 388	588	1 800
Personnes physiques et morales non Résidentes au Maroc	588	88	500	471	71	400
TOTAL	3 573	823	2 750	2 859	659	2 200

Eléments d'Endettement des Dirigeants

	déc-16	déc-15
A. Encours crédits à court terme	19 765	2 285
B. Encours crédits immobiliers	12 393	15 361
TOTAL DES ENCOURS	32 158	17 646

7.4. RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES

Relation entre BMCE BANK et les Sociétés faisant Partie du Périmètre de Consolidation et la Société Mère.

Les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.

Eléments relatifs au bilan

	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Actif				
Prêts, avances et titres	**313 832**	**3 389 440**	**39 771**	**12 926 268**
Comptes ordinaires	313 832	1 827 319	13 341	12 193 309
Prêts		836 921	26 430	363 782
Titres		725 200		369 177
Opération de location financement				
Actif divers				**7 365**
Total	**313 832**	**3 389 440**	**39 771**	**12 933 633**
Passif				
Dépôts	-	**1 866 341**	**35 607**	**12 365 095**
Comptes ordinaires		1 866 341	35 607	12 236 912
Autres emprunts				128 183
Dettes représentées par un titre				**349 662**
Passif divers				**218 876**
Total	**-**	**1 866 341**	**35 607**	**12 933 633**
Engagements de financement et de garantie				
Engagements donnés				1 166 184
Engagements reçus				1 166 184

Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Intérêts et produits assimilés			-1 396	-382 076
Intérêts et charges assimilées				476 764
Commissions (produits)		-48 413		-306 450
Commissions (charges)				43 525
Prestations de services données				
Prestations de services reçues	41 370			
Loyers reçus		-70 587	-4 169	-158 620
Autres		75 835		326 858

7.5. CONTRATS DE LOCATION

Informations sur les contrats de location financement

	"Investissement brut total"	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur
≤ 1 an	2 950 405	491 124	71 548
> 1 an ≤ 5 ans	9 066 870	5 454 124	300 635
> 5 ans	5 397 608	4 513 272	597 769
TOTAL	17 414 882	10 458 520	969 952

Informations sur les contrats de location simple

	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Loyers conditionnels totaux comptabilisés dans les produits de la période
≤ 1 an	220 000	240 000
> 1 an ≤ 5 ans	900 000	1 200 000
> 5 ans		
TOTAL	1 120 000	1 440 000

La quote-part de la valeur résiduelle dans le total des montants de financement est de 58,11%.

VIII - NOTE SUR LES RISQUES

8.1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

8.1.1. Typologie des risques

8.1.1.1. Risque de crédit

Inhérent à l'activité bancaire, le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut-être corrélée à d'autres catégories de risques.

8.1.1.2. Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte de valeur d'instruments financiers, résultant des variations de paramètres de marché, de leur volatilité et des corrélations entre eux. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change, les taux d'intérêt, ainsi que les prix des titres (actions, obligations) et des matières premières, des dérivés et de tous les autres actifs.

8.1.1.3. Risque global de liquidité et de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'un établissement à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir faire face à ses flux de trésorerie ou ses besoins de collatéral au moment où ils sont dus et à un coût raisonnable.

8.1.1.4. Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

8.1.1.5. Risque pays

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert. Le risque politique provient généralement d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'évènements indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations.

Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

8.1.2. Organisation de la gestion des risques

8.1.2.1. Les Instances relevant du Dispositif de Contrôle

◗ Le Pôle Risques Groupe

L'une des missions attribuée au Pôle Risques Groupe est le renforcement de la surveillance et la maîtrise des risques de crédit, de marché, pays et opérationnels. Le Pôle prend ainsi en charge :

· La définition de la politique des risques du Groupe ;

· La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements ;

· La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marché et aux risques opérationnels ;

Le Pôle Risques Groupe est composé de six entités :

Management des Risques Groupe

Surveillance des engagements

Analyse des Engagements

Convergence Risques Groupe

Consolidation & Pilotage Risques Groupe

Pilotage Projets Risques Groupe

8.1.2.2. Les instances de Gouvernance

◗ Comité Risques Groupe

Le Comité des Risques du Groupe BMCE Bank of Africa est une instance émanant du Conseil d'Administration de BMCE Bank, dont les prérogatives sont élargies aux filiales directes et indirectes intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Ce Comité assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière.

◗ Comités d'Audit et de Contrôle Interne Groupe

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe BMCE Bank of Africa est une instance émanant du Conseil d'Administration de BMCE Bank, dont les prérogatives sont élargies aux filiales et autres entités intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de contrôle interne, notamment en veillant à ce que le système de contrôle interne et les moyens mis en place soient :

- Cohérents et compatibles de manière à permettre la surveillance et la maîtrise des risques au niveau de la banque et de ses filiales et la production des informations requises par le Régulateur dans le cadre de la surveillance consolidée du Groupe ;

- Adaptés à l'organisation du Groupe ainsi qu'aux activités des entités contrôlées ;

- Les informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers soient fiables et exactes, de nature à ce que les intérêts légitimes des actionnaires, des déposants et des autres parties prenantes soient préservés ;

- L'examen des comptes sociaux et consolidés soit réalisé avant leur soumission au Conseil d'Administration.

◗ Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale Groupe est en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi.

Ce Comité, dont la périodicité est hebdomadaire, a pour principales missions le pilotage de l'activité de la Banque, la conduite des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques, le suivi du volet RH, la politique de communication commerciale, institutionnelle et financière.

◗ Comité de Pilotage & Gestion des Risques Groupe

Issue du Comité de Direction Générale du Groupe BMCE Bank of Africa, le Comité de Pilotage et Gestion des Risques BMCE Bank l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels du (de la) :

· Dispositif de pilotage des risques du Groupe ;

· Cohérence des activités du Groupe avec les Politiques des risques et limites fixées.

Le Comité s'assure de l'efficience du dispositif de pilotage des risques et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie sur les volets risques de Crédit, Marché, Pays et Opérationnels.

8.1.2.3. Les Comités de crédit

◗ Comité de Crédit Sénior

Il est présidé par le Président Directeur Général de la Banque et vice présidé par l'ADG Exécutif Groupe. Il est spécialisé par marchés, l'un en charge de l'Entreprise et la Grande Entreprise et l'autre des Particuliers & Professionnels.

Ces comités se réunissent deux fois par semaine et regroupent les Seniors Managers de la Banque.

◗ Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional (CCR) est tenu une fois par semaine. Les dates de tenue du CCR sont décidées par le Directeur Régional de chaque Région et communiquées à l'ensemble des membres.

8.1.2.4. Le Comité de surveillance des comptes sensibles

Dans le cadre du suivi du portefeuille, le comité de surveillance des comptes sensibles (central et restreint) se réunit mensuellement afin de suivre l'assainissement des comptes à risques et comptes en anomalie.

8.2. RISQUE DE CREDIT

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et

de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque.

Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités et des contreparties.

8.2.1. Circuit de décision de crédit

8.2.1.1. Principes généraux

Le processus d'octroi au niveau de l'ensemble du Groupe BMCE Bank of Africa répond au principe de la Troïka et repose sur les principes suivants :

· L'ensemble des demandes de crédit suit le même processus d'octroi consistant à assurer le principe de la Troïka (à minima). Ainsi, au moins 3 personnes, dont impérativement une de la Filière Risques, doivent approuver toute demande de crédit sauf dans certains cas exceptionnels définis.

· La prise de décision, conjointe aux Filières Risques et Commerciale – avec au préalable une analyse contradictoire – s'exerce sur les dossiers accordés dans la délégation de pouvoirs aussi bien en local qu'en central, et ce dans une structure pyramidale à plusieurs niveaux, dont le niveau hiérarchique supérieur assure le rôle d'arbitre éventuel en l'absence de consensus

· Recours à la procédure d'escalade (n+1) en cas de désaccord entre la filière Risque et la Filière Commerciale

8.2.1.2. Les structures

La vision globale du processus d'octroi de crédit est schématisée comme suit :

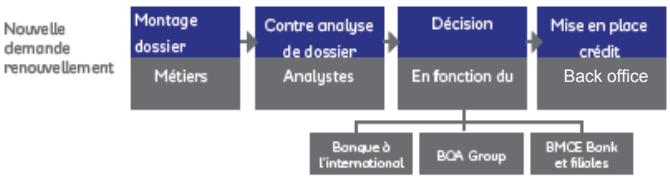

· Le montage du dossier de crédit incombe à la Filière Commerciale, chargée de la relation commerciale avec le client ;

· L'analyse contradictoire du dossier de crédit est réalisée par les Analystes crédit faisant partie de la Filière Risques de l'entité ;

· La prise de décision est conjointe aux Filières Risques et Commerciale, selon leurs niveaux de délégations respectifs ;

· La mise en place du crédit est effectuée par un back-office, structure indépendante des Filières Risques et Commerciale.

8.2.1.3. La prise de décision et le choix des circuits

Afin de faciliter l'exercice de notification, le principe d'une seule décision pour chaque proposition de crédit présentée doit être respecté.

Les décisions de crédit sont prises soit par circulation de dossier, soit par tenue d'un Comité de Crédit, via un processus manuel ou électronique.

8.2.1.4. La délégation

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un système de délégation qui prend sa source dans les pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration d'une entité à des collaborateurs ou groupes de collaborateurs, dans les limites qu'il estime opportunes.

La délégation peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation, des volumes, des produits et des risques.

La délégation de pouvoir aux collaborateurs est intuitu personae sur la base de leurs capacités de jugement, expériences, compétences personnelles et professionnelles et formations.

8.2.1.5. Les règles d'approbation

La décision d'octroi de crédit est soumise à l'appréciation de la Troïka ou des Comités de crédit selon les niveaux d'approbation.

Le système des délégations de crédit en vigueur définit le nombre de niveaux de décision suivants:

· Un premier niveau local au sein de chaque filiale ;

· Un niveau de HUB (BOA Groupe et Banque à l'International) ;

· Un niveau Central au niveau de BMCE Bank.

Le niveau local au sein de l'entité peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation de l'entité, des volumes, des produits et des risques.

8.2.1.6. La composition d'un dossier de crédit

Toute demande de mise en place d'une ligne de crédit doit satisfaire aux conditions d'éligibilité du produit conformément aux fiches signalétiques de chaque produit de crédit. Toute décision de crédit est prise sur la base d'un dossier de crédit standard dont le format est défini en liaison avec la Filière Commerciale et la Filière Risques concernées et en coordination avec le Pôle Risques Groupe.

Un dossier de crédit est préparé pour chaque contrepartie ou transaction sur laquelle l'entité souhaite s'engager, ou sur laquelle l'entité est engagée dans le cas d'une revue annuelle ou d'un renouvellement et ce, sur la base des documents communiqués par le client tels que précisés dans les check-lists produits.

La check-list des documents à communiquer par le client et le canevas d'analyse sont homogènes au niveau du groupe et ils sont cadrés selon la nature des crédits. Le contenu d'un dossier de crédit doit fournir aux décisionnaires les informations et analyses qualitatives et quantitatives requises pour permettre la décision de crédit.

La Filière Commerciale en charge de la préparation du dossier de crédit est responsable de son contenu.

Le dossier de crédit reste le seul document de référence à toute prise de décision de crédit ; il doit être revêtu de toutes les signatures ou visas garantissant la qualité de son instruction au niveau voulu de la chaîne des responsabilités.

8.3. DISPOSITIF DE NOTATION

BMCE Bank dispose d'un outil de notation interne couvrant plusieurs segments de clientèle.

8.3.1. Principes directeurs de la notation

8.3.1.1. Unicité de la notation

La notation est établie pour chaque client, chaque client étant entendu comme un code tiers Groupe. Le processus de notation est ainsi réalisé pour chaque code tiers Groupe de telle manière à ce qu'un tiers ait une, et une seule note. Ainsi, BMCE Bank s'assure de l'unicité de la note pour chaque contrepartie évaluée.

8.3.1.2. Intégrité de la notation

Selon les principes réglementaires, les attributions de notations et leurs révisions périodiques doivent être réalisées ou approuvées par une partie qui ne bénéficie pas directement de l'octroi du crédit. Cette notion d'intégrité de la note est un élément central de la charte de gestion des risques de crédit qui doit permettre de renforcer et d'encourager l'indépendance du processus de notation.

8.3.1.3. Singularité de la notation

Pour chaque tiers de la Banque, un type de contrepartie est codifié. La notation de chacun des tiers est ainsi réalisée à partir du modèle associé à la contrepartie de référence de telle sorte que pour chaque tiers (dont le type de contrepartie est singulier et donc unique) l'évaluation soit réalisée à l'aide d'un seul modèle de notation, mais avec les données caractéristiques propres à la contrepartie concernée. Ainsi, BMCE Bank s'assure de la singularité de la note pour chaque contrepartie.

8.3.2. Échelle de notation

Selon l'échelle de notation adoptée par le Groupe BMCE Bank of Africa, la note finale de la contrepartie s'échelonne sur 11 niveaux :

CATEGORIE		CLASSE	DEFINITION
Investment grade	Risque restreint	1	Extrêmement stable à court et moyen terme, très stable à long terme; solvable même après de graves bouleversements
		2	Très stable à court et moyen terme; stable à long terme; solvabilité suffisante même lors d'événements négatifs persistants
		3	Solvable à court et moyen terme même après de grosses difficultés; de légers développements négatifs peuvent être absorbés à long terme
		4	très stable à court terme; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir; substance suffisante à moyen terme pour pouvoir survivre; évolution à long terme encore incertaine
	Risque moyen	5	Stable à court terme; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir; ne peut absorber que des petits développements négatifs à moyen terme
		6	Capacité limitée à absorber des développements négatifs inattendus
		7	Capacité très limitée à absorber des développements négatifs inattendus
	Risque élevé	8	Faible capacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Tout changement des conditions économiques et commerciales internes et externes rendra difficile le respect des engagements
		9	Incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Le respect des engagements est lié à l'évolution favorable des conditions commerciales et économiques internes et externes
Sub-investment grade		10	Très fort risque de défaillance, incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Défaut partiel de paiement des intérêts et du capital
	Risque très élevé	11	Défaut total de paiement des intérêts et du capital

Ainsi au 31 Décembre 2016, la répartition du portefeuille par classe d'actif se présente comme suit :

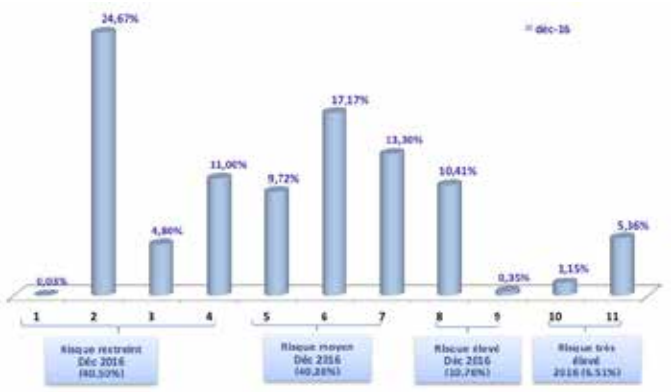

8.3.3. Scoring des particuliers

Le Scoring des particuliers consiste en la modélisation statistique du défaut et des comportements à risque de ce portefeuille de clientèle.

Des grilles de score comportemental pour les clients Salariés et professionnels sont affichées au niveau du système de Gestion de la Relation Client (GRC), avec des commentaires explicatifs de la cotation. Elles sont mises à jour quotidiennement. Aussi, des scores comportementaux pour les MRE ont été développés.

8.4. DISPOSITIF DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES DE CREDIT

Le dispositif de contrôle et surveillance des risques de crédit permet d'assurer les contrôles de deuxième niveau, distincts de la surveillance quotidienne assurée par la Filière Commerciale.

L'application de ce dispositif est adaptable selon l'organisation propre des filiales du Groupe concernées en concertation avec le Pôle Risques Groupe.

L'objectif principal des contrôles du Pôle Risques Groupe est d'assurer l'efficience du système d'alerte précoce permettant, tant la gestion des risques que l'anticipation par la Filière Commerciale de risques potentiels pour une gestion appropriée du portefeuille de la Banque. Le Pôle Risques Groupe, à travers la Direction Surveillance des engagements, s'assure aussi que la surveillance de la Filière Commerciale est effectuée convenablement et alerte sur les défaillances notoires.

Les principales missions opérationnelles du Pôle Risques Groupe, dans le cadre du dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit, peuvent être synthétisées comme suit :

· Assurer les contrôles à priori ;

· Assurer les contrôles à postériori ;

· Identifier et suivre le portefeuille engagement selon plusieurs axes d'analyses : produits, maturités, bénéficiaires, secteurs d'activité, agences, zones géographiques, ... ;

· Fixer et suivre les limites de concentration ;

· Détecter et assurer le suivi des comptes à risques ;

· Classer le portefeuille des créances en souffrance selon les critères

réglementaires et procéder à son provisionnement ;

· Conduire des stress tests ;

· Établir les reportings réglementaires et de pilotage interne.

8.4.1. Contrôle à priori

Les contrôles à priori comprennent l'ensemble des contrôles de conformité mis en œuvre avant la 1ère autorisation et utilisation d'une ligne de crédit. Ces contrôles viennent en complément des contrôles automatisés et de ceux effectués par la Filière Commerciale, le Back Office, le Département Juridique....

La mise en œuvre de ces contrôles est assurée par le Pôle Risques Groupe. Ces contrôles concernent principalement :

- Les données de la proposition de crédit ;

- Le respect du niveau de délégation ;

- La conformité de la documentation juridique ;

- Des conditions et réserves émises avant la 1ère utilisation des fonds ou de la facilité ;

- Les données saisies dans le système d'information.

8.4.2. Contrôles à posteriori

A l'instar des contrôles à priori, les contrôles à posteriori sont assurés par le Pôle Risque Groupe.

L'objectif de ces contrôles est d'assurer la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques de crédit avec une vision portefeuille et non seulement contrepartie. Une attention particulière est ainsi portée sur la qualité du crédit, l'anticipation et la prévention des irrégularités et des risques d'une part, et au contrôle et à la surveillance du suivi des risques par la Filière Commerciale d'autre part.

8.4.2.1. Pilotage du portefeuille des engagements

Le pilotage du portefeuille des engagements du Groupe et de ses entités est opéré à travers plusieurs indicateurs, tant sur les risques à l'octroi que sur les risques en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à postériori qui consiste à identifier et à suivre tous les engagements du Groupe et de ses entités selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : produits, maturités, clients, groupes d'affaires, segments de clientèle, notations de contrepartie, catégories de créances (saines et souffrance), secteurs d'activité, agences, zones géographiques, types de sûreté, ... Les analyses multicritères sont un outil de pilotage des risques de crédit.

La production des analyses multicritères du portefeuille des engagements est de la responsabilité de la Filière Risques de crédit qui assure par ailleurs le reporting des risques de crédit, tant en interne, vis-à-vis des Comités des Risques et du management, qu'en externe, Vis-à-vis des régulateurs.

8.4.2.2. Limites de concentration

La gestion des risques de crédit s'appuie sur un dispositif selon lequel les stratégies des métiers, y compris en cas de lancement de nouvelles activités ou de nouveaux produits, font l'objet d'un avis risques et de limites de risques formalisées. Pour le Groupe BMCE Bank of Africa, le risque de concentration de crédit peut découler de l'exposition envers :

· Des contreparties individuelles ;

· Des groupes d'intérêt ;

· Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à un même pays.

8.4.2.2.1. Contreparties individuelles

Le Groupe procède mensuellement au suivi des concentrations individuelles, sur base sociale et consolidée, et assure une surveillance rapprochée des engagements de ses 10, 20 et 100 premiers clients ayant les plus grands engagements.

A fin décembre 2016, les engagements envers ces principaux débiteurs se présentent comme suit :

	Décembre 2016	
	Décaissement	% dans le total
ENGAGEMENTS DES 10 PREMIERS CLIENTS	10 189	5,40%
ENGAGEMENTS DES 20 PREMIERS CLIENTS	16 851	8,94%
ENGAGEMENTS DES 100 PREMIERS CLIENTS	40 466	21,46%

8.4.2.2.2. Groupes d'intérêt

La diversification par contrepartie du portefeuille fait l'objet d'un suivi régulier, notamment dans le cadre des politiques de concentration individuelle du Groupe. Ainsi, les risques de crédit encourus sur des contreparties ou groupe de contreparties bénéficiant de concours relativement importants, supérieurs à 5% des fonds propres, font l'objet d'une surveillance particulière, tant sur base individuelle que consolidée.

De plus, le contrôle des grands risques s'assure également que le montant total des risques encourus sur chaque bénéficiaire ne dépasse pas 20% des fonds propres nets consolidés du Groupe comme exigé par la réglementation bancaire marocaine. Le Groupe BMCE Bank of Africa veille au respect des seuils de concentration de la directive de Bank Al Maghrib.

8.4.2.2.3. Contreparties appartenant à un même secteur d'activité

La méthodologie de fixation des limites sectorielles mise en place est fondée sur un modèle statistique se basant sur le taux de défaillance historique et le nombre de contreparties par secteur d'activité et par classe de risque (rating).

L'objectif étant la modélisation du risque de défaut par des techniques économétriques appropriées, en utilisant une variable aléatoire dépendante dont la valeur est le résultat du dénombrement des réalisations des événements de défaut.

La démarche est basée sur les hypothèses de l'indépendance des contreparties et la non corrélation des défauts. Ainsi, la notion clé de cette approche méthodologique est la probabilité de défaut d'une contrepartie donnée. Cette probabilité est mesurée par le biais de l'exploitation du taux de défaillance du couple rating /secteurs d'activité.

Le modèle permet aussi de calibrer les enveloppes à allouer à chaque secteur d'activité compte tenu notamment du plan de développement de la banque et de la sinistralité sectorielle. Cette démarche adoptée par le Pôle Risques Groupe est complétée par la mise en œuvre de back Testing du modèle semestriellement.

La revue des limites sectorielles est réalisée semestriellement en concertation avec la filière commerciale et le Centre d'Intelligence Économique de la banque qui apportent leur vision métier et chiffrage des perspectives macroéconomiques et sectorielles. Les avis de ces entités permettent ainsi de challenger et de conforter davantage la pertinence du modèle par rapport au contexte économique.

La répartition des engagements du Groupe sur la clientèle par secteurs d'activités se présente comme suit à fin décembre 2016.

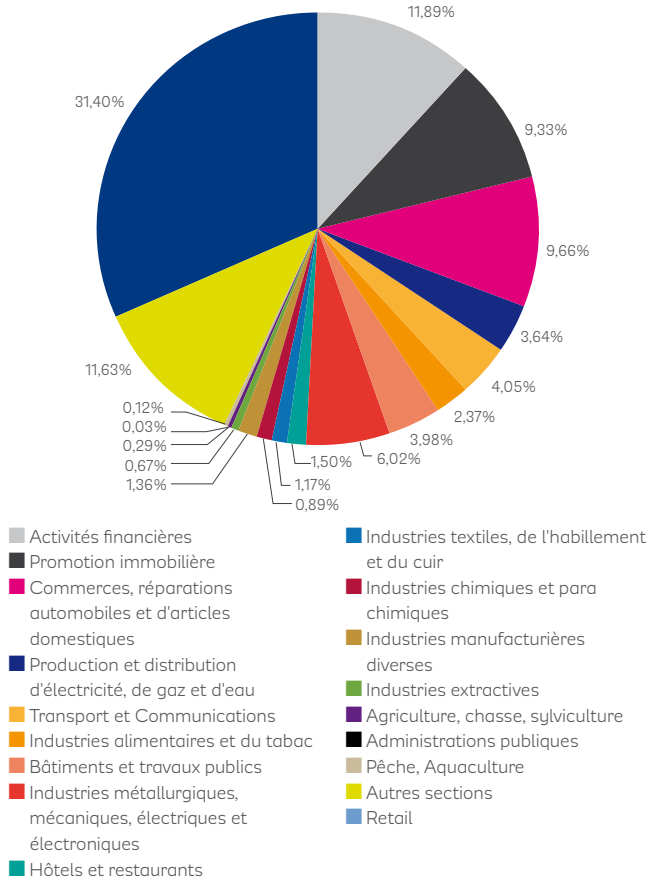

8.4.2.2.4. Contreparties appartenant à un même pays

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

Le risque pays peut aussi résulter de la limitation de la libre circulation des capitaux ou d'autres facteurs politiques ou économiques, il est alors qualifié de risque de transfert. Il peut également découler d'autres risques en liaison avec la survenance d'événements impactant la valeur des engagements sur le pays concerné (désastres naturels, chocs extérieurs).

La politique risque pays du Groupe a comme principale objectif la mise en place d'un système qui permet d'évaluer, limiter, réduire et si nécessaire suspendre de manière prudente ses engagements sur les pays à haut risque et ce, d'une manière synchronisée à l'échelle du Groupe.

La politique risque pays comprend outre la stratégie de prise en charge du risque pays, les principes de recensement, de gestion et de contrôle de ces risques ainsi que les structures organisationnelles responsables. L'élément central de ce dispositif de gestion permettant la prévention du risque est le système de délégation et de limitation des engagements.

Ce système a été conçu de manière à être de plus en plus limitatif au fur et à mesure que le risque pays augmente. Ainsi, le niveau d'engagement est calibré en fonction du niveau du risque pays, reflété par la notation attribuée à chaque pays, et du pourcentage de fonds propres de chaque entité du groupe.

Les engagements de BMCE Bank sont pour la plus grande partie domestiqués au Maroc. Les engagements sur les contreparties étrangères de BMCE Bank concernent les établissements de crédit étrangers. Ces engagements font l'objet :

· d'une autorisation après une notation et analyse des fondamentaux de chaque contrepartie ;

· d'un suivi mensuel, et sont communiquées à la banque centrale à travers un état réglementaire.

Les reportings réalisés offrent une vue d'ensemble de l'engagement global du Groupe BMCE Bank of Africa à l'égard des contreparties bancaires étrangères. Ils reflètent l'engagement par pays qui comprend l'ensemble des actifs inscrits au bilan et en Hors bilan représentant des créances sur les résidents des pays étrangers.

En complément de ces états, le Management des Risques Groupe élabore mensuellement un rapport analytique sur les expositions étrangères du Groupe BMCE Bank of Africa. Ce rapport permet d'apprécier le niveau des expositions étrangères du Groupe BMCE Bank of Africa et constitue un tableau de bord pour le suivi de l'évolution du Risque inhérent à chaque pays. Le dispositif risque pays du Groupe se présente comme suit

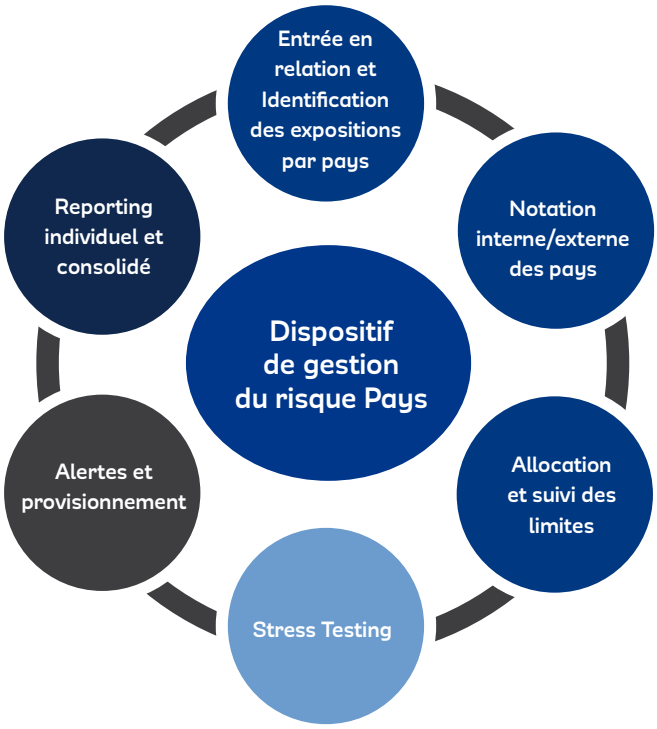

Le Management des Risques Groupe a entamé des travaux pour étendre le dispositif de gestion du risque pays à toutes ses filiales en Afrique et ce dans le cadre du projet de déploiement du dispositif de Contrôle Interne et de Maitrise des Risques Groupe.

8.4.2.3. Contrôle des comptes en anomalie et des comptes à risques

8.4.2.3.1. Contrôle des comptes en anomalie

Ce contrôle à posteriori a pour objectif de détecter les utilisations irrégulières de comptes et d'identifier les anomalies récurrentes afin d'en exiger la régularisation par la Filière Commerciale ou a minima la justification de leur irrégularité.

Ce contrôle est donc réalisé indépendamment de la gestion quotidienne assurée par la Filière Commerciale. Les comptes en anomalies les plus importants se rapportent aux dossiers de crédits dont :

· les autorisations de crédits sont échues ;

· les garanties ne sont pas constituées ;

· les lignes de crédits ne sont pas utilisées pendant plus de 6 mois.

Ces critères constituent des conditions minimales de dossiers présentant des anomalies qui font l'objet d'une détection, automatisée, et d'un suivi conjoint avec la Filière Commerciale.

8.4.2.3.6. Contrôle des comptes à risques

Les comptes à risques représentent un risque susceptible de s'aggraver ultérieurement engendrant ainsi un coût pour la Banque. Ils sont constitués des engagements qui présentent, soit une dégradation avérée de la qualité des risques identifiée par des critères quantitatifs, soit une dégradation potentielle des risques identifiée par des critères qualitatifs.

Les comptes à risques sont constitués des comptes qui :

· Sont gelés : La notion de comptes gelés signifie des comptes à vue qui, après fusion si prévue, n'enregistrent pas de mouvements créditeurs réels sur une durée de 30 jours (hors déblocage de crédit…) couvrant au moins le montant des agios imputés à ces comptes ainsi qu'une partie significative (12% du solde débiteur) desdits soldes débiteurs

· Enregistrent des impayés tels que :

- les encours des crédits amortissables dont une échéance n'est pas réglée 30 jours après son terme ;

- les encours des crédits remboursables en un sont pas honorés 30 jours après leur terme ;

- les créances commerciales escomptés par la Banque et retournées impayées,

· Enregistrent des dépassements persistants, au-delà d'un mois, par rapport aux autorisations accordées. Toutefois, afin d'éviter d'éventuels risques opérationnels, les entités contrôlent sur base hebdomadaire, les dépassements autorisés d'un certain niveau (discrétion locale de chaque entité).

· Enregistrent des expositions dont le remboursement est susceptible d'être incertain en raison de considérations liées à d'autres informations quantitatives ou qualitatives négatives sur le client telles : une notation en risque élevé, événements et litiges concernant les principaux actionnaires (décès, redressement judiciaire…).

Ces critères constituent des conditions minimales de détection des comptes à risques.

La Filière Commerciale, qui de par sa connaissance et son suivi quotidien de ses relations, et le Pôle Risques Groupe font ressortir et présenter comme compte à risques tout autre compte, si ils le jugent nécessaire. L'appréciation, l'intervention et la complémentarité entre les Filières Commerciale et Risques demeurent déterminantes dans l'identification des critères nécessitant une inscription parmi les comptes à risques.

La responsabilité du suivi, au jour le jour, de ces risques incombe à la Filière Commerciale. Toutefois, la détection de ces comptes à risques sur base mensuelle est de la responsabilité de la Filière Risques. La détection est effectuée, pour les critères quantitatifs, par le biais d'extractions informatiques des applications et systèmes opérants.

Dès la constatation de ces risques caractérisés et certains, la Filière Risques demande des explications à la Filière Commerciale. Cette dernière met en œuvre tous les moyens à sa disposition afin d'assurer la récupération de la créance.

8.4.2.3.7. Revue annuelle des dossiers

Tout client particulier ou entreprise ayant un engagement à l'égard d'une entité du groupe fait l'objet d'une revue annuelle par le Comité de crédit compétent, qu'il y ait ou non besoin d'approbation ou de renouvellement d'une facilité.

Le Pôle Risques Groupe à la responsabilité de tenir à jour en permanence

le calendrier prévisionnel des revues annuelles, en liaison avec la Filière Commerciale.

8.4.2.3.8. Contrôles thématiques

Contrairement aux contrôles précités, les contrôles thématiques n'ont pas un caractère systématique, ils concernent un point ou un risque spécifique selon les besoins. Ils sont réalisés par Le Pôle Risques Groupe à la demande de la Direction Générale ou autres instances de gouvernance.

8.4.3. Classification des crédits

Après la revue mensuelle du portefeuille de la Banque et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales.

Cette revue est actée dans le cadre des comités de surveillance des comptes en anomalie et comités de déclassement et ce sur proposition de la fonction Risques de chaque entité. Les décisions de ces comités sont mises en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sains à la catégorie de créances en souffrance correspondantes ainsi que de leur provisionnement.

Le tableau présente la valeur nette comptable des encours de créances non dépréciées présentant des impayés (par antériorité d'impayés) et des encours dépréciés de l'activité au Maroc :

	2016					2015				
	Echéancement des encours non provisionnés ayant des impayés				Actifs dépréciés (CES)	Echéancement des encours non provisionnés ayant des impayés				Actifs dépréciés (CES)
En millions de dirhams	< 90 jours	>90 jours < 180 jours	>180 jours < 1 an	Total		< 90 jours	>90 jours < 180 jours	>180 jours < 1 an	Total	
Grande Entreprise	897	0	0	897	1 890	515	141	0	656	1 952
Réseau Entreprises	44	271	42	357	2 591	153	130	216	499	2 992
Réseaux Particuliers et Professionnels	511	126	28	664	3 185	1 179	180	53	1 412	2 183
Total	1 452	398	69	1 919	7 666	1 847	451	270	2 568	7 127

8.4.4. Garanties

Le Groupe reçoit différentes catégories de garanties en contreparties de ces concours de crédit. En règle générale, les garanties exigées sont en fonction de deux éléments : la nature des crédits demandés et la qualité des contreparties.

Ainsi, le Groupe dispose systématiquement pour tous les crédits immobiliers (crédits à l'habitat et crédits à la promotion immobilière) des hypothèques sur les biens financés ainsi que des délégations d'assurance.

De même, le financement des marchés publics, des marchandises, du matériel d'équipement et des fonds de commerces est systématiquement garantie par des nantissements des éléments financés ainsi que par des délégations d'assurance.

En plus de ces garanties, le Groupe conforte généralement sa position par des cautions personnelles des contreparties chaque fois qu'il estime nécessaire en fonction de la qualité de ces derniers.

8.4.5. Conduite de stress-tests

Le Groupe BMCE Bank of Africa effectue semestriellement des simulations de crise (stress tests) pour évaluer la vulnérabilité de son portefeuille de crédits en cas de retournement de conjoncture ou de détérioration de la qualité des contreparties.

Les stress-tests sont conduits afin d'apprécier la capacité de la Banque à résister en cas d'événements extrêmes inattendus. Opérationnellement, ils consistent en des simulations de scénarii de défaut d'un pourcentage de contreparties dont la finalité est d'en mesurer l'impact sur les provisions et par conséquence sur la rentabilité et les fonds propres prudentiels.

La pertinence des différents scénarii fait objet d'un examen régulier deux fois par an. Cet examen est effectué en fonction d'objectifs escomptés de la réalisation des stress tests et chaque fois que les conditions du marché laissent entrevoir une évolution potentiellement défavorable susceptible d'impacter sérieusement la capacité du Groupe à y faire face.

Les résultats des stress test sont portés à la connaissance du Comité de Pilotage et de Gestion des risques Groupe ainsi qu'au Comité des Risques Groupe.

8.4.6. Reporting Risques de crédit

Dans le cadre du suivi des risques de crédit, Risques Groupe a mis en place une procédure spécifique pour l'élaboration de reporting risques crédit afin d'améliorer et d'harmoniser le pilotage du risque de crédit au niveau de l'ensemble du Groupe. Ces reportings visent à répondre aux besoins des interlocuteurs dédiés, à des fins de surveillance, de pilotage ou réglementaire. Ils servent également de support à la communication financière du Groupe BMCE Bank of Africa.

Ces reportings viennent ainsi compléter les différents reportings réglementaires que doit élaborer le Pôle Risques Groupe pour répondre aux exigences réglementaires Groupe et locales d'une part, et les états de reportings comptables et autres à caractère risques élaborés par les autres fonctions de l'entité d'autre part. Le principe d'élaboration de ces reportings consiste à présenter une synthèse de la gestion des risques des différentes entités.

Le reporting des risques de crédit concerne l'ensemble des risques de crédit induits par les activités sur l'ensemble des entités du Groupe BMCE Bank of Africa. Chaque entité s'organise selon ses spécificités pour répondre aux besoins de ces reportings.

8.4.7. Déploiement du dispositif de maîtrise des risques au niveau des filiales à l'international

La phase de l'opérationnalisation du Programme Convergence, en ligne avec les ambitions du Groupe, a bien avancée au cours de l'exercice 2016, qui a été marquée par la poursuite du déploiement des dispositifs au sein de nouvelles filiales afin de couvrir l'ensemble du périmètre géographique du Groupe.

Ainsi, à fin 2015, un bilan du déploiement dans les filiales de la Côte d'ivoire et du Sénégal a été réalisé afin de tirer tous les enseignements et ajuster le cas échéant le dispositif pour la suite du déploiement en 2016.

Dispositif Risque de crédit

Lot 1

Le bilan de déploiement du dispositif risques de crédit au niveau des 9 premières filiales BOA déployées (BOA Burkina Faso, BOA Bénin, BOA Côte d'Ivoire, BOA Sénégal, BOA Niger, BOA Madagascar, BOA Mali, BOA Kenya et BOA Ouganda) est positif.

Deux autres filiales ont été déployées depuis lors à savoir la BOA Togo et BOA Mer Rouge :

- Structure organisationnelle et schéma délégataire définis et validés la Direction Générale et en cours de validation par le Conseil d'Administration:
- Présentation des impacts du nouveau schéma délégataire sur les circuits d'approbation des dossiers de crédit et accompagnement dans l'exercice du principe d'escalade en cas de divergence
- Mise en place des agendas pour la tenue des comités et s'assurer de l'envoi des PV des comités à la direction des risques du Groupe BOA
- Outils de pilotage et Reporting déployés et utilisés par l'ensemble des filiales BOA
- Appui à l'exploitation de la grille de Notation Interne « Grande Entreprise » lors de l'instruction des dossiers de crédit.
- Surveillance des engagements avec la mise en place des contrôles à priori et à postériori des dossiers de crédit
- Mise en place du reporting permettant un meilleur pilotage des flux des dossiers en termes de délais de traitement et de volumétrie.
- Fiabilisation des données « Entreprises » en cours de finalisation

Le déploiement est en cours de finalisation au niveau des deux filiales anglophones restantes : BOA Tanzanie et BOA Mer Ghana. Les travaux seront finalisés d'ici fin Juin 2017.

Les travaux ont été initiés au niveau de la La Congolaise des Banques (LCB) (Gap analysis processus) et une note de cadrage a été élaborée. La finalisation du déploiement interviendra le long d'ici fin Mars 2017.

Parallèlement, les développements informatiques de la Base Tiers et Engagements Groupe par les équipes IT BMCE sont finalisés. Cette Base Groupe est un outil incontournable pour le pilotage et le monitoring des risques de crédit à un niveau consolidé :

- Les travaux de construction du socle de la Base Engagements et Tiers Groupe ont été finalisés en Mars 2015 (Entrepôt de centralisation des flux, interface de contrôles des données et de rapprochement compta/gestion, génération des reporting automatisés...)
- Des données Tiers et Engagements des 22 filiales du Groupe BMCE (BMCE Bank, 16 filiales BOA, 3 filiales marocaines, la LCB et BBI Madrid) sont intégrés dans la Base Engagements Groupe, couvrant ainsi plus de 95% des engagements du Groupe.
- La production des reporting de pilotage des risques de crédit est automatisée. Les flux retour de la BEG à destination des filiales ont été mis en place en Novembre 2016 incluant :
- Les principaux indicateurs relatifs aux Engagements, créances en souffrance et Provisions
- Les 4 tableaux de Bord suivants :
  - STRUCTURE MENSUELLE DU PORTEFEUILLE ENGAGEMENTS PAR SEGMENTATION COMMERCIALE
  - DETAILS DU PORTEFEUILLE d'ENGAGEMENTS
  - CONCENTRATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE
  - CONCENTRATION PAR CONTREPARTIE

Lot 2

Concernant le lot 2 du dispositif crédit (limites de concentration et stress test) un premier exercice a été réalisé sur la base du modèle groupe existant sur une filiale pilote (BOA Bénin).

Les premiers résultats du modèle de limites de concentration n'ont pas été concluants du fait de la qualité des données et du manque de profondeur de ces données statistiques une fois corrigées.

Un atelier de travail a donc été tenu afin de définir une nouvelle méthodologie pour ces limites. Cette méthodologie sera testée en site pilote (BOA Bénin) avant déploiement auprès des autres filiales.

Quant au modèle de stress test, les scénarii élaborés jusqu'à présent ne montrent globalement pas d'impact significatif sur les ratios de solvabilité. Néanmoins, des scénarii spécifiques devront être mis en place par les filiales afin d'être au plus près de leurs réalités.

Ces différents exercices sur le pilote devraient être menés d'ici juin 2017 afin qu'un planning de déploiement puisse être élaboré pour la suite.

Dispositif Risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a été déployé au niveau de 17 filiales (BOA Bénin, BOA Côte d'Ivoire, BOA Burkina FASO, BOA Sénégal, BOA Niger, BOA Mali, BOA Madagascar, BOA France, BOA Togo, BOA RDC, BOA Kenya, BOA Ghana, BOA Ouganda, BOA Tanzanie, BOA Mer Rouge la LCB et BBI UK) :

Les cartographies des risques opérationnels sont finalisées et validées par les équipes locales pour les 5 domaines « crédit, moyens de paiement, gestion des comptes client, international et comptabilité »

L'ensemble des autres domaines vont également être cartographiés (IT, RH, Moyens Généraux, Juridique, Trésorerie, ALM, Contrôle de gestion, Communication, etc). Les travaux ont déjà été lancés et une première phase devrait être clôturée sur 7 filiales BOA d'ici Fin Juillet 2017.

8.5. DESCRIPTIF DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET

BMCE Bank a mis en place un dispositif de pilotage des risques bilanciels tels que les risques de liquidité et de taux d'intérêts, de telle sorte à pouvoir suivre leur évolution de manière continue en fonction de la tendance des marchés financiers, et de l'activité de la Banque.

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un horizon moyen long terme, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place veille à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des Fonds propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance qui se présentent.

La Banque a institué un Comité ALCO, afin de suivre la réalisation de ces objectifs, avec comme principales missions :

- Formuler la politique actif – passif ;
- Organiser et animer les sous comités actif-passif ;
- Avoir une connaissance approfondie des types de risques inhérents aux activités de la Banque et rester informée de l'évolution de ces risques en fonction de la tendance des marchés financiers, des pratiques de gestion des risques, et de l'activité de la Banque ;
- Revoir et approuver les procédures destinées à limiter les risques inhérents aux activités de la Banque en matière d'octroi de crédits, d'investissements, de trading et autres activités et produits significatifs ;
- Maitriser les systèmes de reporting qui mesurent et contrôlent quotidiennement les principales sources de risque ;
- Revoir et approuver périodiquement les limites de risque en fonction de changements éventuels dans la stratégie de l'institution, approuver les nouveaux produits et réagir aux changements des conditions de marché ;

Responsabilités des différents intervenants dans la gestion du risque de taux et de liquidité

Le maintien de l'équilibre bilanciel à court et moyen terme, suppose l'implication de l'ensemble des intervenants au niveau de la Banque, et la définition des responsabilités de chacun dans la gestion du risque de liquidité.

C'est ainsi que chaque entité de la Banque dispose d'un budget / objectifs validés par le Comité de Direction Générale sur un horizon moyen terme, permettant ainsi aux instances appropriées de suivre et de contrôler la réalisation du plan triennal de manière globale dans le respect des grands équilibres de la Banque et des ratios règlementaires.

Le département ALM suit sur une base régulière l'évolution de la structure bilancielle par rapport au plan et signale tout écart dans le cadre du comité ALCO où toutes les entités sont représentées pour prendre les dispositions correctrices nécessaires.

Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement à lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan.
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyens et longs termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Des indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le Coefficient LCR (Liquidity Coverage Ratio), qui affiche 135% sur base consolidée au 31 décembre 2016 au-dessus de la limite réglementaire de 70% fixée par Bank Al Maghrib pour l'année 2016.
- Le profil des impasses cumulées : la technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, qui permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long terme.

Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

Echéancier par maturité

- Le tableau suivant présente les soldes au bilan des actifs et passifs financiers par date d'échéance contractuelle.

	12/31/2016							31/12/2015						
	A Vue	de J/J à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Échéance non déterminée	Total	A Vue	de J/J à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Échéance non déterminée	Total
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	12 156						12 156	10 403						10 403
Actifs financiers évalués à la juste valeur						38 894	38 894						25 760	25 760
Actifs financiers disponibles à la vente						8 318	8 318						6 847	6 847
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 379	2 747	1 284	6 946	3 848	17	21 221	7 754	2 853	2 398	3 898	1 774	2 294	20 971
Prêts et créances sur la clientèle	25 764	39 645	35 349	30 049	32 153	16 815	179 774	27 518	42 135	34 255	26 586	28 602	14 183	173 280
Placements détenus jusqu›à leur échéance		2 063	3 014	12 155	7 904		25 136		2 150	2 853	9 635	9 921		24 559
Actif d›impôt exigible						414	414						64	64
Actif d›impôt différé						522	522						474	474
Comptes de régularisation et autres actifs						6 441	6 441						5 364	5 364
Participations dans des entreprises mises en équivalence						631	631						586	586
Immeubles de placement						3 746	3 746						3 035	3 035
Immobilisations corporelles						6 989	6 989						6 516	6 516
Immobilisations incorporelles						829	829						704	704
Ecarts d›acquisition						852	852						852	852
TOTAL ACTIFS	**44 298**	**44 454**	**39 647**	**49 150**	**43 905**	**84 468**	**305 923**	**45 675**	**47 137**	**39 507**	**40 120**	**40 297**	**66 678**	**279 414**
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux							0							0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat				2 098			2 098				2 047			2 047
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	10 642	27 913	5 220	5 666	249	18	49 708	12 218	26 276	6 781	5 186	350	365	51 176
Dettes envers la clientèle	142 662	27 200	15 089	5 099	0	0	190 050	131 377	26 626	17 036	3 216	0,2	0	178 255
Titres de créance émis		1 268	5 518	5 900	500	0	13 186		2 559	2 361	3 822	205	22	8 968
Passif d›impôt exigible						641	641						131	131
Passif d›impôt différé						1 198	1 198						1 130	1 130
Comptes de régularisation et autres passifs						14 279	14 279						6 315	6 315
Provisions						685	685						651	651
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie			286	1 897	8 193	116	10 493			292	2 339	6 000	8	8 639
Capitaux Propres						23 583	23 583						22 109	22 109
TOTAL PASSIFS	**153 303**	**56 382**	**26 114**	**20 661**	**8 942**	**40 521**	**305 923**	**143 595**	**55 460**	**26 469**	**16 610**	**6 555**	**30 732**	**279 422**
GAPS DE LIQUIDITE	**-109 005**	**-11 928**	**13 533**	**28 490**	**34 963**	**43 947**	**0**	**-97 921**	**-8 323**	**13 038**	**23 510**	**33 743**	**35 946**	**-7**

· L'échéance des actifs et passifs financiers évalués en valeur de marché relevant du portefeuille de négociation et du portefeuille des actifs financiers disponibles à la vente est réputée -non déterminée - dans la mesure où ces instruments financiers sont liquides, destinés à être cédés ou remboursés ou mis en pension avant la date de leur maturité contractuelle.

Risque de Taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les marges prévisionnelles de la banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur Economique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers d'un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scenario de variation des taux de 200 pbs tel que préconisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des fonds propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport au PNB prévisionnel.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen long termes.

Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

Sensibilité de la valeur du portefeuille bancaire

Des simulations de stress testing sont effectuées afin d'évaluer l'impact d'une variation des taux sur la marge d'intérêt ainsi que sur la valeur Economique des Fonds Propres.

A fin décembre 2016, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pbs sur la marge d'intérêt est estimé à 101 MDH, soit 1,7% du PNB prévisionnel 2016, inférieur à la limite ALCO fixée à 5%.

La variation de la valeur économique des Fonds Propres face à un choc de taux de 200pbs, est estimée à 1 135MDH soit 6,7% des Fonds Propres réglementaires, inférieure à la limite ALCO fixée à 20%.

8.6. RISQUE DE MARCHE

La gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank of Africa s'inscrit dans le cadre du respect des normes réglementaires telles que définies par les autorités de tutelle et l'application des saines pratiques de gestion définies au niveau international notamment par les accords de Bâle.

Les risques sur les opérations de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent pour le Groupe BMCE Bank of Africa notamment :

· Le Risque de taux d'intérêt ;

· Le Risque de change ;

· Le risque de crédit sur opérations de marché.

Cartographie des instruments

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BMCE Bank of Africa se répartit par facteur de risque comme suit :

Produits de change	Change cache
	Change au comptant
	Change à terme
	Dérivés de change
	Swap de change
Produits sur titres de propriété	Titres de propriété
	Dérivés sur actions/indices
	OPCVM Actions
Produits de taux	I- Prêts/Emprunts corporate et interbancaires
	Taux fixe (MAD et devises)
	Taux variable (MAD et Devises)
	II- Titres de créances négociables et tires obligatoires
	II-1 Titres souverains (inclus : titres émis par le Royaume du Maroc)
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-2 Titres émis par des établissements de crédit et entreprises
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	III- Prêts/Emprunts de titres
	Prêts/Emprunts de titres
	Repo/reserves repo
	IV- Dérivés de taux
	Swaps de taux
	Future de taux
	Forward Rate Agreement
	V- OPCVM de taux
	OPCVM Monétaire
	OPCVM Obligataire
Produits sur matières premières dérivés de crédit	Futures sur matières
	Options sur futures sur matières premières
	Crédit default Swaps (CDS)
	Crédit Linked Note (CLN)

8.7.8. Dispositif de Gestion des Risques de Marché

8.7.8.1. Gouvernance

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank of Africa sont :

· La Direction Générale qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;

· Le Comité Risques Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre;

· Le Comité Risques de Marché Groupe qui s'assure de l'efficience du dispositif de pilotage des Risques de Marché du Groupe BMCE Bank Of Africa et de son adéquation avec la politique de gestion des risques de Marché Groupe;

· Le Département Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank of Africa en tant que fonction indépendante des FrontOffice du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;

· Les Risk Mangements Units des entités du Groupe BMCE Bank of Africa qui assurent un contrôle de premier niveau des activités de marché au sein leur entité et adressent des reporting récurrents au Management des Risques Groupe ;

· L'Audit Interne qui s'assure de la mise en oeuvre du dispositif de gestion des risques de marché ainsi que du respect des procédures en rigueur.

8.7.8.2. Description du Dispositif de Gestion des Risques de Marché

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank of Africa s'articule autour de trois axes principaux:

· Limites ;

· Indicateurs de risques ;

· Exigences en fonds propres ;

8.7.8.2.1. Limites

· Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BMCE Bank of Africa via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites à priori, selon un schéma délégataire s'appuyant sur le principe de la Troïka.

· Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BMCE

Bank of Africa et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe BMCE Bank of Africa se décline comme suit:

· Les limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;

· Les limites de positions;

· Les limites de transaction.

Les limites de marché sont définies en VaR. Ainsi, le dispositif de gestion des limites est dynamique prenant en compte les fluctuations des différents facteurs de risque ainsi que les corrélations existantes afin de mieux apprécier la diversification du portefeuille.

· Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe BMCE Bank of Africa s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al- Maghrib telles que :

· Les limites sur les ratios de solvabilité et Tier One ;

· La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des fonds propres ;

· La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des fonds propres.

8.7.8.2.2. Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BMCE Bank of Africa et se déclinent comme suit :

· Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

Un calcul quotidien de la Value-at-Risk globale et par classe d'actifs est assuré au niveau du Groupe BMCE Bank of Africa ainsi que son backtesting suivant plusieurs approches.

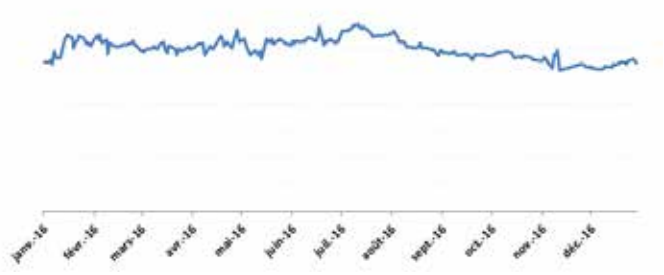

· VaR stressée

Le Groupe a mis en place des scénarios pour le calcul de la stressed VaR.

Le choix du Groupe s'est porté sur la période allant du 01-09-2008 au 01-09-2009. En effet pendant cette période nous avons pu assister à des événements créant une volatilité importante sur les marchés financiers.

Ces événements sont :

· La faillite de « Lehman Brothers » qui n'a pas pu faire face à la crise du « Subprime » ;

· Le creusement de déficit budgétaire américain de 1.000 Milliards $ pour soutenir les marchés financiers ;

· La crise grecque et la contagion aux « PIIGS ».

Cependant, les marchés financiers marocains n'ont que très faiblement réagi à ces événements. Il a donc été considéré des scénarios simulés tel que réalisés sur le marché marocain :

· Fluctuation de la place de Casablanca à l'identique de celle des Etats-Unis,

· Fluctuation de la courbe des taux Dirham à l'identique de celle du $us

· Répercussion de la vol Eur/usd sur les cours eur /mad et usd /mad

· Répercussion de la volatilité de la vol Eur/usd sur la vol eur /mad et la vol usd /mad.

· Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BMCE Bank of Africa réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scenarii extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille. Les résultats des stress tests du risque de taux d'intérêt et du risque de change du portefeuille de négociation se présentent comme suit :

Au 31 Décembre 2016, les résultats des stress test se présentent comme suit :

a. Portefeuille Taux

1ère hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 25 bps

Ce scénario ressort, au 31 Décembre 2016, avec un impact de 65 MDH sur le P&L.

2ème hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 50 bps

Ce scénario ressort, au 31 Décembre 2016, avec un impact de 130 MDH sur le P&L.

b. Portefeuilles Actions

1ère hypothèse : Dépréciation de 15% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort, au 31 Décembre 2016, avec un impact de 7 MDH sur le P&L.

2ème hypothèse : Dépréciation de 25% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort, au 31 Décembre 2016, avec un impact de 12 MDH sur le P&L.

c. Change

1ère hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 10% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort, au 31 Décembre 2016, avec un impact de 5.9 MDH sur le P&L.

2ème hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 15% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort, au 31 Décembre 2016, avec un impact de 8.8 MDH sur le P&L.

Les résultats des stress test menés montrent que le Groupe dispose d'un niveau de fonds propres suffisant pour résister à des scenarii de stress défavorables et pour se conformer aux normes réglementaires même en cas de crise.

8.8. RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des évènements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

8.8.9. Politique de gestion des risques opérationnels

8.8.9.3. Objectif de la gestion des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

L'identification, l'analyse et l'évaluation des risques opérationnels ;

L'évaluation des contrôles internes ;

Le suivi des risques opérationnels via des indicateurs d'alerte ;

La maîtrise des risques opérationnels via la mise en place d'actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs identifiés.

Le dispositif de gestion des risques est revu et surveillé régulièrement, permettant une amélioration continue du dit dispositif.

8.8.9.4. Classification

Les risques opérationnels peuvent être analysés, classifiés et hiérarchisés selon les principaux axes suivants : les causes, les conséquences (en termes d'impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maitrise et qui sont classés par type d'événement bâlois.

8.8.9.4.3. Liens avec les autres types de risque (risque de marché / risque de crédit)

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

· Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d'aversion au risque de la Banque (et à terme sur l'allocation de fonds propres) se doit d'être analysée et suivie « trans-risques » ;

· Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être générateurs de risque de marché / de risque de crédit.

8.8.9.4.4. Organisation de gestion des risques opérationnels

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa est structuré autour de trois principes directeurs :

· Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe BMCE Bank of Africa et inspiré des meilleures pratiques ;

· Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;

· Veiller à la séparation des fonctions d'Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.

La gestion des Risques Opérationnels Groupe BMCE Bank of Africa implique quatre entités majeures :

· Le Département Risques Opérationnels Groupe en central BMCE Bank ;

· Le Réseau BMCE Bank ;

· Les Directions Métiers BMCE Bank ;

· Les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

· Correspondants Risques Opérationnels (CRO);

· Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO);

· Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également différentes filiales du Groupe.

8.8.9.4.5. Gouvernance de la gestion des risques opérationnels

La gouvernance des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

· Le Comité Risques Opérationnels Groupe qui se tient dans le cadre du Comité des Risques Groupe ;

· Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels Métiers ;

· Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

· L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques,

· L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques,

· L'état d'avancement des plans d'action préventifs/correctifs définis en vue de couvrir et traiter les risques opérationnels majeurs,

· Le montant de fonds propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

8.8.9.5. Principes méthodologiques fondamentaux

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BMCE Bank of Africa au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

· Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;

· Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers de :

· La Collecte des évènements,

· La Cartographie des risques opérationnels,

· Les Indicateurs clés de risques opérationnels (Key Risk Indicators).

Les données produites font partie intégrante de ces processus de surveillance et de contrôle du profil de risque opérationnel.

L'exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la direction générale et au Conseil d'Administration. Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir MEGA GRC. Ainsi, la collecte des évènements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil qui a été déployé au niveau de la Banque et des filiales marocaines et européennes.

8.8.9.6. Maîtrise et atténuation des risques opérationnels

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

· Renforcer les contrôles ;

· Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;

· Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;

· Élaborer des plans de continuité d'activité ;

· Assurer une surveillance étroite du respect des limites de risque ou des seuils assignés.

Le Groupe BMCE Bank of Africa dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...`

8.8.2. Plan de continuité de l'activité

Le plan de continuité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques.

Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Une organisation de secours cible est mise sur pied, en même temps que des lieux et des systèmes de backup alternatifs. Un projet spécifique est en cours de réalisation au niveau du groupe avec en priorité des plans de contournement de sinistre.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

· BMCE Bank a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu'elle lui a confiées. Le non-respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l'ordre public.

Ce principe prévaut sur tous les autres ;

· BMCE Bank doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine ;

· BMCE Bank entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux domaines Crédits et Engagements) qu'elle a souscrits, avant de prendre d'autres engagements ;

· BMCE Bank entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-à-vis des correspondants étrangers ;

· Les clients du Groupe BMCE Bank of Africa sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services ;

· Les services sont pris en compte dans leur réalisation « Front to Back » (par exemple, de l'agence jusqu'à la comptabilisation).

8.8.3. Evaluation de l'adéquation des fonds propres

Le Groupe BMCE Bank of Africa a opté pour l'approche standard telle que présentée dans les circulaires de Bank Al-Maghrib, exigeant le respect du ratio des fonds propres de base de 9% et celui global de solvabilité de 12%, aussi bien sur base sociale que consolidée.

Ces seuils calculés pour le Groupe BMCE Bank of Africa respectent les prérogatives réglementaires établies par Bank Al-Maghrib.

Groupe BMCE Bank : Ratios de capitalisation sous Bâle III	
	Montants (en millions DHS)
Fonds Propres de base	20 573
Total des Fonds Propres admissibles	27 926
Total des actifs pondérés	226 800
Ratio de fonds propres de base	9,1%
Coefficient de solvabilité	12,3%